POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 568 / 3,50 €
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
MAI/MAE 2011

LE PEUPLE BRETON

Energie nucléaire

NUKLEEL ? N'EM BO KET !

dangereuse
polluante
opaque
centralisée

Un jour avec...
André Pochon

Sortons du nucléaire

LE PEUPLE BRETON

L'habit fait-il toujours le marin ?

Il est des annonces qui laissent parfois songeur. L'équipe de France de football portera désormais, pour ses matchs à l'extérieur, une tenue rayée bleu et blanc. Certes, les rayures appartiennent à tout le monde et aucun fabricant, breton de surcroît, ne peut se plaindre du retour en force de la marinière dans les garde-robes.

Pour autant, la marinière n'est pas seulement un incontournable de la mode. C'est un vêtement ancré dans notre histoire maritime depuis le milieu du XIXe siècle[1]. Ce patrimoine et les valeurs partagées par les gens de mer méritent d'être respectés. Si les marins font la mode, la mode ne fait pas toujours les marins !

La marinière est un vêtement qui a du sens et c'est précisément ce que recherchent aujourd'hui des consommateurs désabusés par le manque de transparence de certaines marques et inquiets des conséquences de la mondialisation sur la qualité sociétale des produits textiles.

Cette profonde crise de confiance s'avère paradoxalement être une opportunité pour des marques authentiques, dont nous espérons faire partie. Mais il ne suffit pas simplement d'être contre la mondialisation pour gagner ou regagner l'estime des clients. Il faut leur donner des garanties pour prouver que la course aux pays à bas coût de main d'œuvre n'est pas une fatalité.

Apparaître comme une alternative crédible à la mondialisation n'est pas un objectif en soi. C'est la conséquence pour nous d'engagements fondés sur une intime conviction, celle de croire qu'il est toujours possible de produire des vêtements qui respectent ceux qui les portent et ceux qui les fabriquent. On est loin du miracle textile breton évoqué parfois. Il existe en effet chez Armor-Lux une histoire, des valeurs et un territoire sur lesquels s'est bâtie l'entreprise. C'est en Bretagne à Quimper que l'aventure a commencé il y a plus de soixante-dix ans, où un jeune homme suisse, Walter Hubacher, fait le pari courageux de fabriquer des sous-vêtements de qualité. C'est en Bretagne à Quimper que l'aventure se poursuit aujourd'hui, dans le respect de la tradition grâce à un savoir-faire textile exceptionnel, des capacités d'innovation permanentes et une cohésion sociale préservée en toute circonstance.

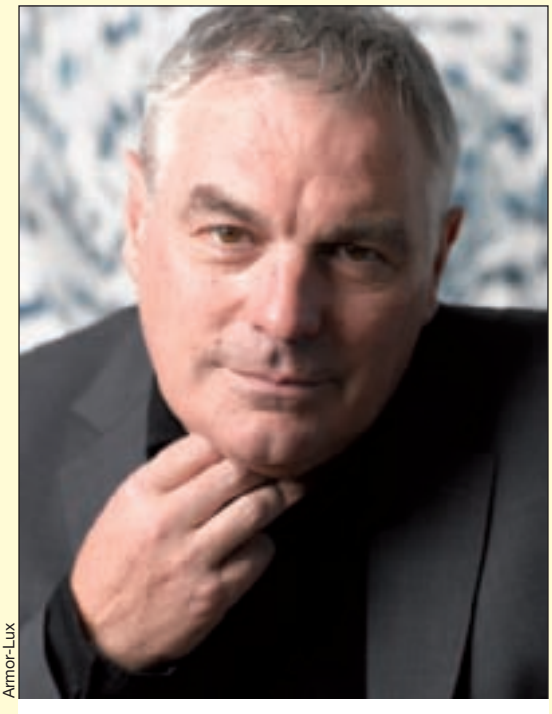

Armor-Lux

Jean-Guy Le Floc'h
P-DG d'Armor-Lux

Il aurait sans doute été plus simple de céder aux chants des sirènes de la délocalisation. La marque y aurait gagné provisoirement en rentabilité, mais se serait vidée immédiatement et définitivement de sa substance. C'est un risque que nous n'avons pas souhaité courir. Et c'est une responsabilité que de prendre une telle décision, car préserver la qualité de nos produits et de nos emplois a un coût, maintenir au plus haut niveau de performance nos outils industriels a un coût, promouvoir des modes de fabrication respectueux de la santé et de l'environnement a un coût.

Mais bien plus qu'un coût c'est un investissement. C'est notre engagement vis-à-vis de nos salariés et de nos clients. Et c'est le prix que nous estimons devoir payer pour conserver la liberté de décider de notre avenir.

C'est enfin notre promesse à la Bretagne, notre promesse au *Peuple breton*.

1. Le décret du 27 mars 1858 introduit le tricot rayé bleu et blanc dans la liste officielle des uniformes de la marine nationale.

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Les adresses à utiliser

Pour adhérer : UDB – 9, rue Pinot-Duclos – Saint-Brieuc
Pour écrire : 9, rue Pinot-Duclos – 22000 Saint-Brieuc – udbcontact@udb-bzh.net
Pour téléphoner : 02 96 61 48 63
Site Internet : www.udb-bzh.net
Pour contacter les élus régionaux : Groupe UDB – 13 C, rue Franz-Heller – 35700 Rennes cedex

Souscription permanente

Il y a tant de causes à soutenir ! Malgré tout, notre *Peuple breton* reste à flot. D'abord, car nous estimons qu'une démocratie digne de ce nom doit disposer de titres libres et indépendants des groupes financiers ou des multinationales. Malheureusement, nous n'avons ni les moyens, ni les soutiens pour distribuer gratuitement notre titre à la sortie des métros ou sur les grandes places de Bretagne. Les aurions-nous que nous continuerions à vendre notre journal à ce prix modeste. Car si tout travail mérite salaire, chaque chose à un prix. C'est aussi ça l'autonomie : un principe de responsabilisation. Merci à tous ceux qui font vivre nos combats dans les foyers bretons.

Jean-Paul Touzalin, Le Pouliguen, 5 € ; Philippe Coulau, Plouézec, 65 € ; Claude Hervé, Plourivo, 15 € ; Catherine Latour, Spézet, 5 € ; Jean-Paul Le Dû, Rosporden, 30 € ; Lionel Henry, Montreuil-le-Gast, 10 € ; Louis Le Bégat, Paimpol, 15 € ; Madeleine Skala, Plogastel-Saint-Germain, 5 € ; Éric Simon, Saint-Cloud, 11 € ; Yves-Marie Daniel, Telgruc-sur-Mer, 15 € ; Antoinette Chérel-Alonso, Le Rheu, 10 € ; Didier Chenevière, Mantes-la-Jolie, 5 € ; Daniel Mahé, Crozon, 15 € ; André Le Grand, Douarnenez, 15 € ; Philippe Cousin, Plogonnec, 15 € ; Jean-Claude Marchand, Saint-Pierre-Quiberon, 25 € ; Yves Jardin, Douarnenez, 5 € ; Alain Thomas, Issy-les-Moulineaux, 15 € ; Yves Le Cœur, Pontivy, 10 €.

Total du mois : 291,00 €.

Entre « sécurisé » et « aseptisé », la frontière est parfois mince. Aujourd'hui, il suffit d'une balançoire mal fixée pour que le maire soit accusé de négligence quand un enfant tombe. Les arbres sont coupés sur le bord des routes pour prévenir tout accident. Les « observatoires » fleurissent à mesure que les problèmes apparaissent. Tout est fait pour pacifier notre rapport au monde et aux autres, pour vivre sur des rails, sans danger.

Malgré tout, la vie se charge de faire dérailler les habitudes et c'est à ces moments-là que l'on perçoit le risque que nous font prendre ceux qui détiennent les rênes du pouvoir. Les uns s'étonnent qu'un tsunami emporte les habitations littorales en Asie, oubliant que les anciens ne construisaient jamais les leurs les pieds dans l'eau. En Amérique ou en Europe, c'est en investissant dans des armes que l'on entend « protéger » les civils d'ici ou d'ailleurs. Le moindre crash aérien suscite des angoisses collectives alors que dans nos propres garages se terrent les machines les plus meurtrières de tous les temps… et que cela n'empêche pas les politiques d'investir dans les routes !

Vraiment, ce monde marche sur la tête. Les risques bénins sont évités comme la peste quand ceux qui menacent la civilisation sont tolérés ! Pour preuve, ce choix de société qu'est le nucléaire, décidé par les « élites » sans aucune concertation. Ce sont les Japonais qui en font les frais aujourd'hui. Et demain ? À force de parler de risques, les médias en créent là où, finalement, la vie est assez sûre ! Cessons donc d'avoir peur de nos voisins et exigeons que les projets de société soient décidés collectivement. Car nous aurons beau faire des efforts individuels et préserver la planète en restant deux minutes de moins sous la douche ou notre santé en mangeant moins gras, moins salé, moins sucré, dès lors que l'appareil d'État va à l'encontre des changements voulus par le peuple, ces efforts sont vains…

JCLG

Gael Briand

4. Courrier des lecteurs

6. Iffig

8. **De Brest à Nantes**

14. **Nono**

15. Internet

17. **Nukleel ha bro-Japan**

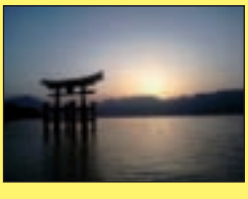

18. **23vet Tro Menez Are**

19. Ar mitchif, yezh ijinet ur vroad

20. Levrioù brezhonek

21. Histoire

32. Mots croisés

33. PB Services

34. La page du PB
Le jeu du mois

Éditorial

5.
Herri Gourmelen
« Torpillage de la Bretagne »

Social

6-7. Le Pacte pour l'euro : un incroyable hold-up social

Politique

9. Pour une République fédérale

12-13. Cantonales : le score du FN
L'extrême droite en Bretagne

16. Leurre de vérité

Nucléaire

10-11. **De Fukushima à Brennilis**

Langue bretonne

32. Chaises musicales géantes à Rennes

Peuples du monde

22-23. **Corse : l'élection d'Angelini est un séisme politique**

23. **Alsace : victoire historique**

International

24-25. **L'islam et les révoltes arabes**

Un jour avec…

26-27.
André Pochon

Pages culturelles

28. Livres

29. **Livre du mois**

30. Musiques de Celtie

31. Selaouit

Crédit photo de couverture : Florence Dhervé

Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois.

Le Peuple breton — Rédaction : BP 1 — 29850 GOUESNOU

Les Amazighs de Lybie

Je viens vers vous pour savoir si quelque chose pourrait se faire en faveur des Amazighs de Libye, qui se battent depuis deux mois maintenant contre les forces de Kadhafi. Ils ont face à eux les machines de guerre de Kadhafi, alors qu'ils sont démunis et que l'aide étrangère tarde à venir, les efforts de la coalition et de l'Otan se concentrant à l'est, alors que l'ouest (le pays amazigh) est quasiment délaissé.

Les populations vulnérables (femmes, enfants, vieilles personnes) sont contraintes à l'exode vers la Tunisie pour fuir les bombardements, les viols et les différentes exactions commises par les soldats et les mercenaires de Kadhafi. Ainsi, plusieurs familles se retrouvent actuellement du côté tunisien du pays amazigh, dans la région de Tataouine. Face à cet exode massif, les moyens existants sur place ne sont pas suffisants pour répondrefaire face à la demande, c'est pourquoi nous faisons appel à la solidarité avec ces réfugiés.

De manière générale, nous avons besoin que l'on parle de cette partie ouest de la Libye, qui se bat dans des conditions très difficiles, et faire en sorte qu'elle ne soit pas oubliée. Nous souhaiterions bien aussi que les mouvements « régionalistes » s'expriment sur tout cela.

Masin Ferkal

Un autre point de vue…

Expatriée pour six mois en Italie du Sud pour mes études, j'ai à cœur d'échanger sur les questions politiques avec mes hôtes. Les évènements récents en Lybie, de ce point de vue, ont fait monter, en Italie, la grogne anti-Français.

La Libye est une ancienne colonie italienne et l'Italie est devenue le premier partenaire commercial de la Libye. En outre, par le biais d'un « traité d'amitié », les deux pays ont collaboré dans la lutte contre l'immigration illégale. L'empressement de Sarkozy à vouloir entrer en guerre a précipité l'Italie dans un « suicide économique »… Parallèlement, depuis la chute du président tunisien Ben Ali à la mi-janvier, plus de 20 000 immigrés, essentiellement tunisiens, ont débarqué clandestinement sur la petite île de Lampedusa, 20 km² et 5 000 habitants, à mi-chemin entre la Sicile et la Tunisie. Et alors que l'Union européenne a fait la sourde oreille aux appels aux secours des Italiens, aujourd'hui la France ferme ses frontières. Les déclarations du ministre de l'Intérieur Roberto Maroni quant à l'avenir de l'Europe ont de quoi laisser songeur : « Mieux vaut être seul que mal accompagné. »

La prise en main des opérations militaires en Lybie arrangent bien notre cher président à un moment où sa cote de popularité et surtout de crédibilité sont au plus bas. Le résultat pour l'instant : des morts et une guerre qui s'enlise… ça ne vous rappelle rien ? La motivation était la même de l'autre côté de l'Atlantique : le pétrole !

Solenn Briand,
Matera (Italie)

« Supplément régional »

Abonné autrefois (j'ai 74 ans) à *L'Express*, je me suis laissé « taper » par une étudiante de l'école de commerce de Brest qui m'a vendu le numéro 3115 – 23-29 mars 2011 – avec le supplément « Brest ». L'éditorial de Christophe Barbier m'a réellement affligé. Brest, « flèche de granit aiguisée par le vent du large… » Ah… mais attention ! Dans le cadre de la « cocarde tricolore – indépassable – de la République – indivisible ». On en est encore là ! En 1792, les députés du Finistère disaient déjà « une seule ville ne fait pas la loi à toute la République »… ils ont été, bien sûr, guillotinés et rien n'a changé depuis. Jean-Jacques Servan-Schreiber [fondateur de *L'Express*] avait en son temps des conceptions plus évoluées et moins étriquées. Ce n'est pas ce petit fascicule succinct et paternaliste qui me fera souscrire un actuel abonnement à ce journal.

Mikel Chaussepied,
Le Relecq-Kerhuon (29)

Stop aux jugements de valeur

Le 16 mars dernier, le président de chambre à la cour d'appel de Rennes, M. Pierre Dillange, ayant à juger une affaire de barbouillage de panneaux liée à la partition administrative de la Bretagne, avait qualifié la langue bretonne de « baragouin » (« langage incorrect et inintelligible » selon le dictionnaire de l'Académie française). La cour d'appel de Rennes a récidivé lors du jugement en écrivant, à propos de la demande de réunification de la Bretagne qui avait motivé l'action des auteurs présumés du barbouillage : « Une telle revendication appliquée à un tel acte relève seulement du ridicule. »

Face à ces énoncés pour le moins subjectifs, il convient de rappeler le magistrat de la cour d'appel de Rennes à la triste réalité du contexte historique dans lequel le territoire de la Loire-Atlantique a été soustrait à la Bretagne sur un plan administratif, avec des conséquences graves en termes de pertes de lien, ce qui était l'objectif poursuivi par les auteurs de cette partition et par ceux qui l'ont perpétuée jusqu'à nos jours.

Cette période sombre de notre histoire fut particulièrement éprouvante pour la magistrature. Tous les magistrats en poste fin 1940 ont prêté serment d'allégeance à Pétain à la suite de l'acte constitutionnel du 14 août 1941, sauf Paul Didier, juge au tribunal de la Seine, qui fut révoqué pour cela sur le champ avant d'être interné puis assigné à résidence. Le régime de Vichy créa dix juridictions d'exception : Conseil de justice politique, Cour suprême de justice, Cour martiale de Gannat de septembre 1940 à novembre 1941, Cour criminelle spéciale, tribunaux spéciaux, sections spéciales, Tribunal d'État, cours martiales, cours criminelles extraordinaires, tribunaux du maintien de l'ordre. Tous ces tribunaux, à l'exception de la Cour criminelle spéciale, qui ne fonctionna quasiment pas, rendirent durant quatre années une justice politique, sur ordre.

Vichy, c'était un autre temps, certes, et une autre France lui a fort heureusement tourné le dos. […] La collaboration de la plupart des magistrats de l'époque dans la mise en œuvre de la politique de ce régime devrait néanmoins interdire aux magistrats français d'aujourd'hui de qualifier de « ridicule » une action non violente menée par des citoyens qui n'acceptent toujours pas le dépeçage de leur pays et d'insulter un justiciable ou un témoin quand il s'exprime en breton, une langue ni plus ni moins respectable que le français ou toute autre langue.

Christian Guyonvarc'h,
Guipavas (29)

La Bretagne sans…

Jamais à court d'idées, le collectif « 44=BREIZH », qui lutte pour l'unité territoriale de la Bretagne, vient de réaliser une nouvelle campagne d'affichage, volontairement décalée et pastiche ! Celle-ci est basée sur le détournement des publicités de Nantes métropole et permet d'amorcer la mobilisation en faveur de la manifestation du 18 juin.

DR

Torpillage de la Bretagne ?

Sur le site de la Région Bretagne, on pouvait lire courant avril : « Le président de Région s'insurge contre un torpillage qui démontre l'absence totale d'ambition maritime pour notre pays et dépouillerait la Bretagne de ses responsabilités maritimes. » On venait en effet de prendre connaissance de deux décisions gouvernementales frappant de plein fouet une vocation maritime si souvent vantée et jamais encouragée : le projet de nouvelle carte des formations maritimes amputant les lycées bretons de formations majeures aux métiers de la mer d'une part, le découpage programmé des eaux territoriales bretonnes en trois secteurs dont la gestion serait confiée au préfet des Pays-de-la-Loire d'autre part, constituent de fait des provocations inadmissibles et l'UDB appuiera toutes les démarches que Jean-Yves Le Drian engagera pour obtenir leur annulation.

Mais, dans le même temps, l'État non seulement trouve grâce aux yeux du président, mais un hommage appuyé lui est rendu pour une « coopération exemplaire » dans des domaines tout aussi essentiels pour le devenir de notre pays que l'agriculture ou l'énergie, hommage rendu à chaque fois en présence du préfet, représentant en Région du pouvoir central, trop heureux sans doute de se retrouver à pareille fête. Cela contredit l'esprit « célibien » pourtant hautement revendiqué par le président de Bretagne administrée et cela ne fait que conforter l'analyse que, paradoxalement, la décentralisation institutionnalisée a affaibli plus qu'elle n'a renforcé la force revendicatrice de la Bretagne. Lors de la session plénière du 10 avril 2010, nous disions : « Nous entendons porter la revendication de l'autonomie régionale au sein du conseil régional. » Revendication plus que jamais d'actualité.

Pour l'UDB en effet, l'autonomie régionale prend tout son sens dès lors qu'elle est au service d'un projet de société respectueux des hommes et des territoires. Force est de constater que le régionalisme de consensus avec le pouvoir d'État ne va pas dans le sens que nous souhaitons dans les deux domaines cités plus haut, l'agriculture et l'énergie. La « Nouvelle alliance pour l'agriculture en Bretagne », telle que dessinée le 22 avril à Pontivy, pas plus que le « Pacte électrique breton », tel que voté par la majorité avec l'appui de l'UMP, en février dernier, ne sont de nature à satisfaire notre double revendication autonomiste et écologiste.

Autre sujet d'actualité dont la résolution ne se fera pas sans une attitude résolument offensive vis-à-vis de l'État qui a arbitrairement dépecé notre pays : la réunification. Nous attendons toujours la mise en place du groupe de travail trans-parti dont le principe a été voté sur proposition de l'UDB, il y a un an ! Ce groupe de travail aurait eu à connaître d'une énième conséquence désastreuse de la partition : si l'association Bretagne-PdL n'a obtenu que deux sélections sur cent projets d'excellence dans l'enseignement supérieur-recherche en France, c'est entre autres raisons parce que, contrairement à B4 qui a joué la solidarité, les PdL ont joué la dissémination, craignant que Nantes ne se rapproche de trop du reste de la Bretagne. L'un des projets lié à la qualité alimentaire notamment en a fait les frais !

Bretagne torpillée, assurément ! Et pas que dans un seul domaine. La réponse doit être globale et cohérente. Nous le répéterons lors de la prochaine session du conseil régional de Bretagne administrée.

Herri Gourmelen

Iffig

– inquiet comme beaucoup de Bretons sur d'éventuelles retombées radioactives, a voulu se payer un compteur Geiger ;

– a appris qu'il y avait un délai de dix semaines, mais surtout que le fabricant du tube spécial du compteur en avait profité pour doubler ses prix !

O

– n'est pas un grand amateur du showbiz parisien, mais apprécie encore moins les articles calomnieux de quelques fêlés qui décrivent les Bretons avec des termes du XIX[e] siècle.

– se dit que si Nolwenn Leroy avait été antillaise, elle aurait pu traîner en justice ce journaliste du *Nouvel Obs* pour incitation à la haine raciale ! Las, les cultures, en France, n'ont pas toutes la même valeur.

O

– ne sait pas s'il doit rire ou pleurer après avoir lu que des députés UMP ont déposé le 30 mars à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant « à réglementer l'usage d'un drapeau étranger dans l'espace public français par une déclaration préalable », usage qui constituerait souvent « une démarche provocatrice à l'égard des principes républicains » ;

– est certain d'une chose : si une telle loi passe, il va en falloir des agents de police dans les gradins lors des matchs de football !

O

– est ravi d'apprendre que son SMIC devrait être augmenté en juillet ;

– tempère son enthousiasme en pensant à sa compagne fonctionnaire qui, elle, devra encore attendre pour « gagner plus », malgré son temps de travail en augmentation.

– se dit que de toute façon les deux malheureux pour cent grattés serviront à payer ses factures aux multinationales, qui n'ont pas attendu la revalorisation !

Le Pacte pour l'euro :

Tapie dans l'ombre propice de ses bureaux bruxellois comme la première épicerie du Larzac venue, la Commission européenne vient récemment de produire un document, cosigné le 25 février par son président José Manuel Barroso et celui du Conseil Herman Van Rompuy. Ce document était destiné à servir de base aux décisions des chefs d'État ou de gouvernement de la zone euro qui se réunissaient le 11 mars. La place nous manque pour faire l'analyse exhaustive de ce véritable traité du hold-up social, aussi nous bornerons-nous à en indiquer la philosophie, et les conséquences qu'il pourrait avoir en matière de protection sociale des peuples d'Europe.

Accroître l'intégration européenne

Intitulé « Pacte pour l'euro. Coordination améliorée des politiques économiques dans la zone euro », il préconise un certain nombre d'orientations et de mesures visant à « approfondir le pilier économique de l'Union monétaire en encourageant la convergence entre les économies de la zone euro. Cela requiert un déplacement vers un plus haut niveau de coordination des politiques, en particulier dans les domaines qui relèvent de la compétence nationale qui sont essentiels pour accroître la compétitivité et éviter tout déséquilibre néfaste […] ».

On voit que, dès le préambule, est affirmé un principe : accroître l'intégration européenne dans des domaines relevant jusqu'ici des compétences nationales.

Pour y parvenir, le document fixe quatre « objectifs clefs » :

« Les États membres de la zone euro s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires pour poursuivre les objectifs suivants :

— encourager la compétitivité, notamment par l'alignement de l'évolution des salaires et de la productivité ;

— encourager l'emploi en rendant le travail plus attrayant ;

— contribuer davantage à la viabilité des finances publiques, notamment en ce qui concerne la dette publique ainsi que les systèmes de retraites et de sécurité sociale ;

— renforcer la stabilité financière. »

Qui ne souscrirait aux objectifs de viabilité des finances publiques, de stabilité financière, d'encouragement de l'emploi et d'un travail plus attrayant ? Bien sûr, des méfiants pourraient trouver matière à s'inquiéter dans l'intérêt soudain de l'Europe pour l'évolution des salaires et les systèmes de retraites et de sécurité sociale. On nous a tant vanté le modèle français que, puisqu'on tend vers la « compétitivité » dans ce domaine, on pourrait davantage craindre chez nous un nivellement par la base qu'espérer un alignement sur les régimes les plus avantageux.

Tour de vis salarial

Comment atteindre ces objectifs ?

« a. Encourager la compétitivité

Les progrès seront évalués sur la base de l'évolution des salaires et de la productivité. Les coûts unitaires de main-d'œuvre seront supervisés sur une période de temps, en comparant avec les développements dans d'autres pays de la zone euro, ***et les principaux partenaires commerciaux*** [souligné par nous]. Des augmentations importantes et soutenues [des salaires] peuvent indiquer l'érosion de la compétitivité. »

Hôpitaux, ça ne va pas s'arranger !

En Bretagne, comme ailleurs en France, la loi Bachelot s'applique peu à peu. Elle ouvre la voie à une concentration accrue des services hospitaliers par le biais des communautés hospitalières de territoire, au profit des sites de références ou hôpitaux-pivots. En Bretagne, la CHT Cancale - Dinan - Saint-Malo est déjà constituée. Ces concentrations n'entraîneront sans doute pas d'économie, mais risquent d'éloigner des soins une partie de la population, notamment les plus pauvres. Les décrets concernant les services de chirurgie à l'activité « insuffisante » ne sont pas parus, mais la menace reste sérieuse pour ceux de Douarnenez et de Paimpol, et d'ici trois ans pour ceux de Landerneau, Carhaix et l'hôpital privé de Pont-l'Abbé. La majeure partie de la chirurgie, activité la plus rentable, est exercée par les cliniques privées. Cela ne fera que s'accentuer. Le seul point positif est sans doute le maintien, grâce au conseil régional, de huit territoires de santé, au lieu d'un par département.

Yves Jardin

un incroyable hold-up social !

Des mesures pourront être prises « pour assurer l'évolution des coûts en ligne avec la productivité, telles que :

— réexamen des dispositions de fixation des salaires afin d'accroître la décentralisation dans le processus de négociation et d'améliorer le mécanisme d'indexation ;

— veiller à la modération salariale dans le secteur public (compte tenu de son important effet de signal). »

« … mesures pour augmenter la productivité, telles que :

— ouverture plus poussée des secteurs protégés par des mesures prises au niveau national pour identifier et lever les entraves injustifiées sur les services professionnels telles que les quotas et les magasins fermés, y compris dans les industries de réseau, et les restrictions dans le secteur de détail, telles que les restrictions disproportionnées sur les heures d'ouverture et de zonage, pour favoriser la concurrence et l'efficacité, dans le plein respect de l'acquis communautaire. »

Traduction du sabir européen : pour atteindre la « modération » salariale, l'État devrait donner l'exemple (en gelant les salaires pour la deuxième année consécutive, sans doute ?) et les négociations devraient avoir lieu par branche ou par entreprise, meilleur moyen pour éviter une mobilisation nationale des salariés afin de peser sur les négociations ; les magasins devraient être ouverts tous les jours ; le travail du soir, de nuit, le dimanche serait généralisé. Le Medef ne demande pas autre chose. Notons la comparaison avec les principaux partenaires commerciaux, hors Europe donc, pour des objectifs théoriquement intra-européens, et même internes à la zone euro. Bizarre, bizarre…

Retraites sous surveillance

« b. Encourager l'emploi

Les réformes politiques peuvent inclure :

— … des réformes fiscales, comme déplacer la fiscalité du travail vers la consommation par la fiscalité indirecte […]. »

Où l'on voit réapparaître la « TVA sociale », c'est-à-dire antisociale, puisque, non progressive, la TVA est l'impôt le plus injuste.

« …Les réformes nécessaires pour assurer la viabilité des prestations sociales et de retraite pourraient inclure :

— alignement de l'âge de la retraite avec l'espérance de vie […]. »

La prise en compte, comme unique critère, de l'espérance de vie (supposée), avec sa croissance présumée exponentielle, ouvre un boulevard aux bûcherons de la retraite. Le régime maladie ne sera pas épargné. Dans le secteur hospitalier, le mal est fait depuis longtemps, et s'amplifie (voir encadré page précédente, en Bretagne).

Une offensive scélérate

À part la TVA « sociale » abandonnée en route au profit d'une formulation plus vague — mais qui ne l'interdit pas — et l'intitulé du paquet rebaptisé entre-temps « Pacte pour l'euro plus. Coordination renforcée des politiques économiques pour la compétitivité et la convergence », toutes les mesures proposées par la Commission ont été adoptées en termes presque identiques par le Conseil européen des 24 et 25 mars derniers.

En examinant la logique de ces mesures, leur caractère résolument antisocial, on ne peut que constater qu'il s'agit là d'une offensive de grande envergure, la plus importante, concertée, menée depuis longtemps contre les populations d'Europe.

La messe n'est pas dite

Fort heureusement, les syndicats de salariés européens n'entendent pas laisser faire, qui organisaient le 9 avril une manifestation à Budapest, capitale éphémère de l'Union européenne, pour dire « Non à l'austérité » imposée à des degrés divers sur l'ensemble du continent. 50 000 manifestants sur l'avenue Andrássy, venus de toute l'Europe à l'appel de 45 syndicats de 22 pays, dont CFDT, CGT et FO au coude à coude. Non, madame Parisot, la messe n'est pas dite.

Jean-Claude Le Gouaille

Une des nombreuses et massives manifestations quimpéroises du mouvement contre la réforme des retraites, le 7 septembre 2010.

Photo JCLG

LA BRETAGNE DE BREST À NANTES

LOIRE-ATLANTIQUE

Les « Pays de la Loire » voudraient bien avoir la pêche !

Michel François

Port de la Turballe.

La refonte des structures de la pêche maritime passe mal en Loire-Atlantique. Les autres départements bretons ont choisi une structure départementale. À La Turballe, on est sur la même position. Au Croisic, à Saint-Nazaire et à Pornic, on s'est, dans des conditions très contestées, prononcé pour une structuration « régionale ».

L'avenir de la criée du Croisic, récemment jumelée à celle de La Turballe, peut expliquer certains clivages. Et la solidarité historique entre comités bretons inspire des envies de rattachement au Morbihan… Quant à la « région » des Pays-de-la-Loire, elle donne bien l'impression de jouer sous la table.

ILLE-ET-VILAINE

Écologie de façade

DR

Le conseil municipal de Rennes a voté le 4 avril dernier en faveur d'une centrale bois pour alimenter le réseau de chaleur sud de la ville. Un choix qu'Éliane Leclercq, élue UDB, n'a pas soutenu malgré l'intérêt de développer la filière bois en termes d'autonomie énergétique. La raison ? La délégation de gestion à une entreprise privée, Dalkia, qui propose un projet surdimensionné, qui créera peu d'emplois et nécessitera l'apport de bois extérieur : 117 000 tonnes par an pour la seule ville de Rennes, quand la consommation totale en Bretagne était de 80 000 tonnes en 2007 ! Un non-sens écologique, qui aurait pu être évité si le débat avait eu lieu…

MORBIHAN

Environnement : Le Saint s'inquiète

Yannick Quénéhervé

Une réunion publique très suivie.

La population s'est mobilisée pour débattre de l'avenir d'une petite carrière de granite de grande qualité rachetée par un groupe qui projette de multiplier sa production par 25. Située dans un milieu naturel fragile, avec des zones humides et un affluent de l'Ellé, ce passage d'une extraction provoquant des contraintes environnementales acceptables à une production industrielle de granulat par broyage, pour valoriser des sous-produits, suscite l'inquiétude des riverains. En attendant la présentation du dossier pour enquête d'utilité publique, ceux-ci réclament transparence et concertation.

FINISTÈRE

Soutenons le courage politique de la brasserie d'Huelgoat

Brasserie An Alarc'h

Une brasserie éthique.

La brasserie An Alarc'h d'Huelgoat, dans les monts d'Arrée, bien connue pour ses bières Tantad, Hini du ou Mallozh ruz, vient d'adopter une attitude courageuse en refusant de vendre de la bière à « Ti Breizh », un repère d'extrême droite breton basé à Guerlesquin. Les « identitaires » menacent les brasseries An Alarc'h et Tri Martolod (qui lui est associée dans la distribution) de poursuites pénales pour attitude discriminatoire. L'UDB leur apporte son soutien dans leur volonté d'introduire une éthique politique dans le commerce, tout en rappelant la nécessité de rester vigilant face à l'extrême droite.

CÔTES-D'ARMOR

Le breton menacé à Saint-Brieuc

DR

Parents d'élèves et élus comptent bien préserver une offre complète du breton sur le territoire briochin, de la maternelle au lycée.

Après la fermeture de la filière bilingue privée de Trégueux, la menace de fermeture de l'option breton au collège Jean-Macé, c'est au tour de l'option breton présentée au baccalauréat au lycée Renan ! Les parents d'élèves n'en reviennent toujours pas, mais, dès la rentrée prochaine, le breton ne sera plus enseigné en classe de seconde et, pour 2013, il n'y aura plus d'option breton au lycée sur le pays de Saint-Brieuc. Un « retour en arrière inacceptable » selon Robert Pédron, le vice-président UDB à l'enseignement supérieur de Saint-Brieuc Agglomération.

En 2012, abroger les textes Sarkozy et gagner l'autonomie régionale

C'est un beau mot réforme, c'est comme la promesse d'une société vivante qui saurait muer, adapter son organisation sans sacrifier ses idéaux de développement humain. Hélas, dans un contexte d'aggravation des inégalités sociales, où les plus pauvres et les classes moyennes paient les largesses fiscales accordées aux plus riches, ce mot, vidé de son sens, sert à camoufler des régressions démocratiques. Ainsi en est-il de la « réforme » territoriale voulue par Sarkozy.

Les dégâts de la « réforme » Sarkozy

Toute l'année 2010, l'État-UMP aura réussi à dissimuler ses intentions au plus grand nombre, « profitant » de la polarisation des médias sur une autre « réforme » de Sarkozy, celle du régime des retraites. Les dégâts n'en seront que plus grands si les échéances électorales de 2012 ne sont pas l'occasion d'un mandat clair donné à la gauche pour faire tout autre chose. Ces dégâts sont de quatre ordres :

– La négation du principe d'intérêt régional par la suppression pour la Région de la clause de « compétence générale » (qui aura permis de créer l'université de Bretagne Sud, par exemple) et l'élection des « conseillers territoriaux » comme le sont aujourd'hui les conseillers généraux, dans des cantons, donc sans débat sur l'avenir de la Région.

– Une autonomie fiscale réduite à presque rien. La taxe professionnelle a été remplacée par une « cotisation économique territoriale » formée d'une « cotisation foncière des entreprises » (réservée aux communes et aux intercommunalités) et d'une « cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises » (CVAE), dont 25 % seulement du produit est destiné aux Régions. Or, les modalités de calcul de la CVAE (bases et taux) sont, contrairement à la TP, fixées par l'État. Dorénavant, 90 % des ressources de la Région dépendent du bon vouloir de l'État.

– La mise en concurrence des territoires dans une logique libérale. Huit agglomérations (celles de plus de 500 000 habitants plus Strasbourg) accèdent au statut de « métropoles », qui leur permet d'acquérir les compétences économiques des Régions et des départements. Les activités économiques vont se concentrer davantage dans les villes les plus grandes, allongeant les navettes domicile-travail au détriment du budget des plus modestes et des objectifs du Grenelle de l'environnement.

– Un recul dans la représentation des femmes et de la diversité politique dans les assemblées régionales. Le mode de scrutin prévu pour les conseillers territoriaux en 2014, calqué sur celui des conseillers généraux, produira les mêmes effets : il n'y a que 15 % de femmes dans les assemblées départementales au lieu de 48 % dans les conseils régionaux, actuellement élus au scrutin de liste. Le scrutin uninominal écartera aussi toute diversité politique : l'UMP et le PS monopolisent les conseils généraux.

« À partir de la question territoriale, il s'agit de refonder le pacte démocratique et républicain. »

Pour une abrogation totale

Le PS s'est engagé publiquement à abroger les textes de la réforme Sarkozy en cas de victoire en 2012. Dont acte. Nous serons vigilants à ce que cette abrogation ne soit pas cosmétique. Elle devra s'appliquer à des sujets comme le mode de scrutin des élus régionaux (retour exigé à la proportionnelle) et les « métropoles », ces super-agglomérations aux super-pouvoirs qui, conçues au nom d'une concurrence entre les villes européennes, auront pour principale conséquence d'aggraver les déséquilibres internes aux Régions et entre Régions. Pas de pire scénario qu'une Bretagne sur le modèle centralisateur de Midi-Pyrénées ou du Languedoc-Roussillon, où tout le dynamisme économique et démographique est capté par une agglomération. Non au jacobinisme régional, oui au maillage urbain !

Nous ne nions pas les fonctions métropolitaines des principales agglomérations (pôles d'enseignement supérieur et de recherche, hôpitaux universitaires, grands équipements culturels ou sportifs…), mais nous exigeons qu'elles soient mises au service de tous les Bretons, ce qui passe nécessairement par un arbitrage régional, donc une Région forte. Et bien entendu la réunification, car nous ne voulons plus d'une Bretagne qui se déchire pour obtenir le siège de l'Agence européenne de sécurité maritime (avec l'échec piteux que l'on sait) ou sur l'enjeu industriel des énergies marines (alliance Saint-Nazaire - Le Havre contre alliance Brest - Lorient).

Pour une République fédérale

À partir de la question territoriale, il s'agit de refonder le pacte démocratique et républicain. Nous voulons une VI[e] République, écologique, sociale et fédérale, avec des Régions fortes. C'est à cette condition que les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité retrouveront du sens. La France une et indivisible comme condition de la justice sociale et territoriale est un mythe qui a vécu. Les inégalités n'ont jamais si fortes depuis 1945. Or, ce qui a été transféré aux Régions (lycées, trains régionaux…) donne satisfaction.

Nous voulons une démocratie ascendante, qui prenne en compte les territoires vécus, avec des intercommunalités efficaces correspondant aux bassins de vie (pays d'Auray, pays de Lorient-Quimperlé, pays du centre-ouest Bretagne…). Nous voulons donner une lisibilité à chaque niveau territorial. Nous voulons pour les Régions une capacité législative et réglementaire dans leurs domaines de compétence, qui devront être élargis : éducation et formation professionnelle, marché de l'emploi, transport, énergie, environnement, culture. Nous voulons une vraie péréquation entre les Régions, comme en Allemagne. Nous voulons que le découpage des Régions corresponde à la volonté populaire.

Sur tous ces sujets, l'UDB va formuler des propositions précises qui seront rendues publiques à l'automne. Elle entend les imposer dans le débat de la présidentielle et des législatives.

Kristian Guyonvarc'h
conseiller régional

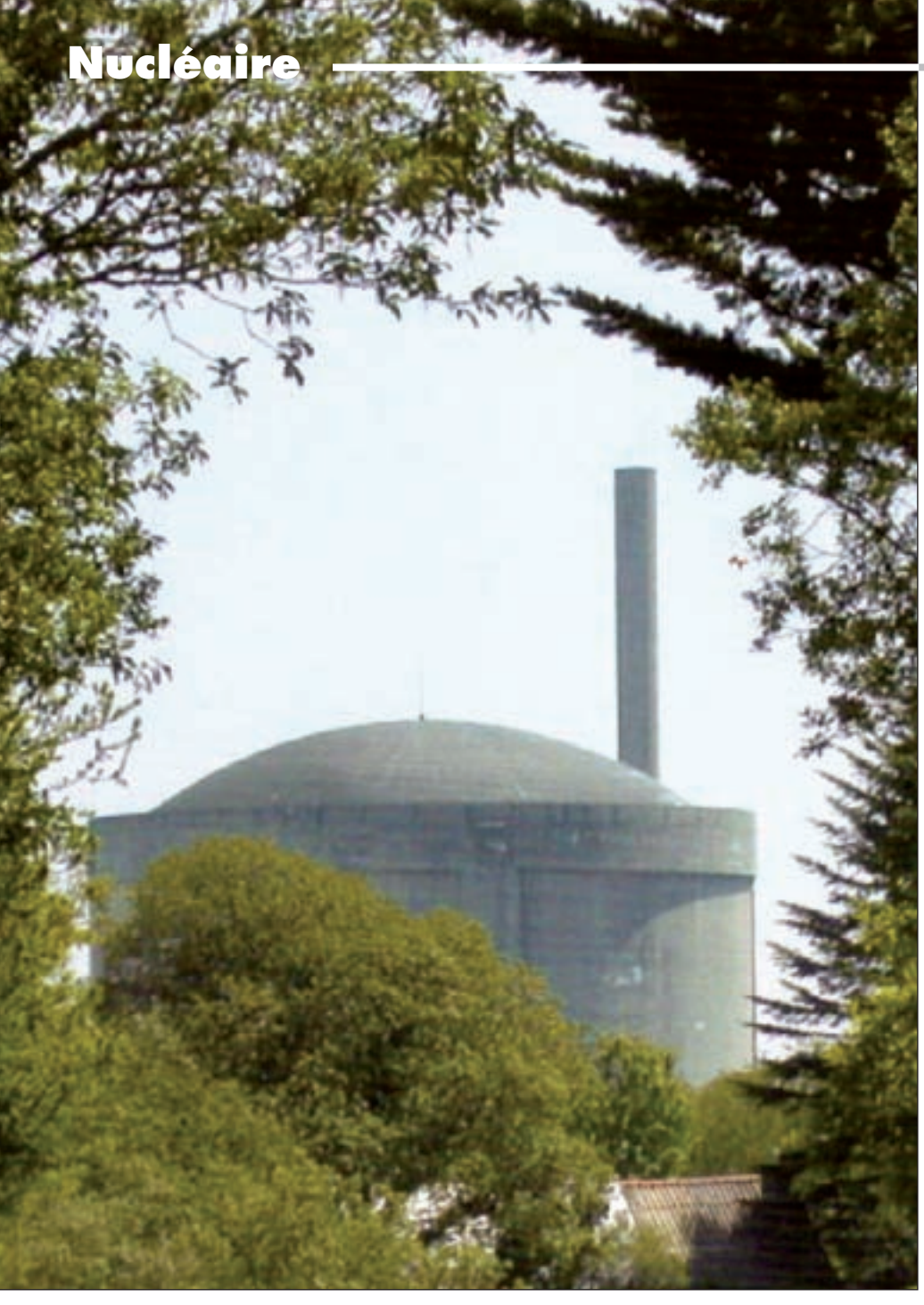

Vivement lundi ! / France 3

De

À l'approche de chaque hiver, EDF prédit pour la Bretagne, en bout de lignes, coupures de courant et alertes au froid. Accusée de ne produire que « 8 % de l'électricité qu'elle consomme » (oubliant au passage la production de la Loire-Atlantique), la Bretagne est vouée aux gémonies du principal distributeur d'électricité, qui a échoué dans son projet d'installation de centrales nucléaires d'importance sur ce territoire. À la suite de la catastrophe japonaise, le choix du nucléaire a été posé à nouveau, mais aucun débat ne semble d'actualité. Le nucléaire reste un dogme.

L'État français se vante de disposer des centrales les plus sûres du monde, et il y a probablement du vrai dans cette assertion, car le circuit primaire des réacteurs à eau pressurisée (REP) est entièrement sous un dôme de béton. Ce n'est que l'eau du circuit secondaire qui, transformée en vapeur, sort du dôme pour actionner une turbine. En cas de rupture sur le primaire, l'eau fortement radioactive resterait dans l'enceinte de sécurité. Tout cela semble idéal.

Une filière avant tout… économique

Le problème, c'est que sur les 58 réacteurs français, il y en a déjà 20 qui fonctionnent avec ce fameux MOX, difficilement contrôlable. Le MOX, ce sont ces barres d'uranium appauvri associé à du plutonium, obtenues par retraitement des barres de combustible usé des réacteurs classiques, et dégageant après usage beaucoup plus de chaleur et pendant beaucoup plus de temps qu'un combustible classique. C'est surtout le MOX vendu par Areva qu'utilisaient les Japonais dans le troisième réacteur de Fukushima. Américains et Russes songent à en utiliser pour se débarrasser des tonnes de plutonium qu'ils ont accumulé depuis des années dans leur arsenal militaire.

La dangerosité de ce combustible est telle que l'AFP déclarait le 21 mars 2010 que « le site de la centrale japonaise de Fukushima et ses six réacteurs nucléaires n'étaient plus assurés depuis août 2010 pour les dommages causés aux installations elles-mêmes, mais l'étaient pour les dommages causés aux tiers. […] Les exploitants de réacteurs ne sont pas tenus de s'assurer pour les dommages qu'un accident nucléaire pourrait occasionner sur leurs propres installations ».

Et des problèmes, outre celui de l'impact sur la biodiversité, il y en a bien d'autres : « Les réacteurs français sont conçus pour résister aux tremblements de terre », nous dit-on. Oui, mais de quelle intensité ? L'Observatoire du nucléaire nous apprend, dans un rapport de 2003, qu'« EDF a falsifié des données sismiques afin de s'éviter des travaux onéreux… et pourtant indispensables pour la sûreté des centrales nucléaires ». Près de deux milliards économisés sur la sécurité.

Sans compter la question de la sous-traitance. Les travaux pénibles et dangereux sont effectués à 80 % par des intérimaires peu ou pas formés. On estime à 20 000 ces salariés payés autour du SMIC, dont 6 000 rien qu'à la Hague (contre 3 200 statutaires).

Les Bretons et le nucléaire

Les arguments ne manquent donc pas aux Bretons pour s'opposer au nucléaire. Et l'histoire a prouvé qu'ils sont tenaces sur ce point. Erdeven, Corsept, Le Pellerin, Le Carnet, Plogoff, Plouézec, Saint-Jean-du-Doigt, Ploumoguer… à chaque projet d'État de cette nature, la mobilisation populaire a répliqué. La seule centrale nucléaire qui a réussi à s'implanter en Bretagne, c'est celle de Brennilis. En 1959, face au déficit éner-

Fukushima à Brennilis

Arnaud Thominiaux

Lors de leur week-end militant à Quimper mi-avril, les Jeunes de l'UDB ont organisé un rassemblement devant la préfecture du Finistère pour dénoncer le nucléaire civil et militaire. Un évènement qui s'inscrivait dans la commémoration du 25e anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl et évidemment faisait écho au récent drame de Fukushima. « Plus de 48 000 foyers sont concernés par cette catastrophe, a rappelé Julien Le Bot, le responsable des Jeunes de l'UDB. Le séisme n'a toutefois que faiblement entamé les bénéfices réalisés par Tepco au cours des années précédentes sur le dos de la sécurité des travailleurs. »

gétique de la Bretagne, on envisagea de construire une centrale à Guerlédan. Un scénario qui déplut à René Pleven, alors président du CELIB, qui y voyait une concurrence à l'usine marémotrice prévue dans son fief. C'est comme cela que la centrale EL4 fut déplacée à Brennilis, près du Yeun-Elez, où la tradition place les portes de l'Enfer.

Décidée en 1960, la construction démarra en 61-62 pour se terminer en 66. De gros soucis obligèrent à arrêter le réacteur de 1968 à 1971. En 75 et en 79, le FLB-ARB détruisit des pylônes électriques. Puis le réacteur (à eau lourde) devint obsolète, ses 73 mégawatts le plaçant très loin derrière les nouveaux REP, dont un seul fournit entre 900 et 1 450 mégawatts. Le 31 juillet 1985, le réacteur stoppa définitivement sa production.

Le « chantier pilote »…

Là commence la deuxième histoire de la centrale. Dans un but de chantier pilote (NDLR : une bien belle idée remise au goût du jour par les élus strasbourgeois dans leur motion du 11 avril dernier relative à la centrale de Fessenheim !), il fut décidé une déconstruction totale de la centrale, pour arriver au « retour à l'herbe » cher à Jean-Yves Cozan.

Un rapport de la Cour des comptes de 2005 nous en apprend beaucoup sur ce choix, en particulier que « la plupart des installations nucléaires de base sont exploitées par le CEA […] et EDF. Il s'ensuit que le démantèlement de ces installations et la gestion des déchets radioactifs qu'elles engendrent devront être financés par le secteur public ». Le premier décret de démantèlement partiel date de 1996, néanmoins, dès fin 1999, EDF et le CEA décident du démantèlement complet pour libération totale du site fin 2018. EDF dépose la demande en 2002, le décret d'autorisation arrive en 2006. Seulement, selon la CRIIRAD, ce décret « autorise le démantèlement complet *sans enquête publique préalable en violation de la réglementation française et européenne* ». Conséquence : il est annulé le 6 juin 2007 par le Conseil d'État, à la suite de l'action du Réseau Sortir du nucléaire.

Pour sa part, le Conseil d'État estime que « selon une récapitulation effectuée à la fin de 2002, les charges de démantèlement des exercices 1986 à 2001 se sont élevées à 219 M€ courants et les charges restant à assumer atteignent 263 M€, soit un total de *482 M€* à répartir en parts égales entre EDF et le CEA, bien supérieur aux prévisions initiales. […] L'examen des dotations et reprises sur provisions montre que les dotations aux provisions pour le démantèlement de la centrale de Brennilis ont été dans un premier temps largement sous-estimées […]. La révision de l'estimation des coûts de démantèlement est intervenue en 1999 et 2000 avec un « complément » de dotation de 200 M€ ». Problème : les derniers chiffres officiels sur le coût des travaux datent de 2005. Rien depuis, alors que, malgré l'arrêt du démantèlement, la centrale continue à coûter de l'argent au contribuable.

… est à l'arrêt

Pourquoi donc avoir stoppé ces travaux ? La cause première est celle du manque de transparence d'EDF qui, par exemple, donnait des chiffres sur les rejets réguliers de tritium gazeux radioactif avant et après l'arrêt du réacteur, mais était beaucoup plus discret sur les rejets liquides. Or, les sédiments de l'Elez comptent mille fois plus de tritium en aval qu'en amont de la centrale. La CRIIRAD, en 2006, a aussi montré la présence anormalement forte de césium 137, « imputable au fonctionnement *passé ou présent* de la centrale ». Or, le fonctionnement « présent », en 2006, c'est le démantèlement ! En 2007, l'association AE2D fit savoir qu'EDF avait été « épinglée par l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) suite à une inspection qui avait constaté de graves anomalies ».

En 2008, EDF a réitéré sa demande de reprise des travaux, mais a reçu en 2010 un nouvel avis négatif. Pourtant, EDF estime avoir réglé ses problèmes en s'offrant un bon coup de pub (une semaine de porte ouverte) et en se disant prêt à relancer le démantèlement après l'été en pensant que l'État signera un arrêté d'ici là. Le feuilleton continue…

Christian Pierre

Brennilis, la centrale qui ne voulait pas s'éteindre

La réalisatrice Brigitte Chevet a suivi le chantier de déconstruction de Brennilis de 2004 à 2008. Un réacteur qui a fonctionné sans faire de vague pendant plus de vingt ans, mais a laissé des pollutions inexpliquées dans son environnement immédiat et dans la nappe phréatique, sans que les habitants en soient informés. Ce film pose le problème du devenir de nos centrales, une fois qu'elles ont arrêté de fonctionner. Ce qu'en disait Yves Jardin dans le numéro d'été 2009 du *Peuple breton* : « Il faut absolument voir ce film qui donne d'importants éléments de réflexion, en montrant le point de vue des antinucléaires, mais sans occulter celui de leurs opposants. »

(Co-production Vivement lundi ! France 3 Ouest, 52 min, 15 € www.vivement-lundi.com)

Émergence du Front national en Bretagne : recentrons le débat

Les dernières élections cantonales en Bretagne ont fait l'effet d'une bombe : le Front national accroît considérablement ses scores ! Il est vrai que notre région était jusqu'ici plutôt épargnée par ce vote extrême et que voir trois candidats au second tour n'a pas été bien compris. Retour sur ce vote.

Avant toute chose, analysons les chiffres de façon minutieuse. Sur les quarante-trois candidats du FN en Bretagne, seulement sept d'entre eux n'ont pas réussi à réaliser un score… à deux chiffres. Trois d'entre eux sont parvenus à se maintenir au second tour après avoir battu les candidats de la droite « républicaine » – si tant est bien sûr que les sbires de Sarkozy, bien qu'ils aient caché leur véritable appartenance sous des périphrases diverses, soient tous républicains.

Les déboires financiers récents du Front national l'ont sans doute obligé à réduire ses ambitions en Ille-et-Vilaine, dans les Côtes-d'Armor et, ce qui est plus surprenant, dans le Finistère (en particulier dans la partie sud du département), ainsi qu'à bâtir une stratégie « hors sol » en imprimant des affiches, non pas de ses candidats – généralement peu connus –, mais de la présidente de leur parti, Marine Le Pen.

France 3 Bretagne a d'ailleurs diffusé avant le second tour un reportage acerbe sur la candidate rennaise, qui avait pu se maintenir à Rennes-le Blosne, alors qu'elle habite… le quartier de Villejean. La spontanéité des réponses qu'elle apportait aux journalistes était touchante de naïveté, ce qui prouve soit que le Front national a encore beaucoup à faire pour former ses candidats aux élections locales, soit que son positionnement anti-politicien et « proche du peuple » commence à donner ses premiers résultats. Sans doute que ces deux éléments sont complémentaires.

Le parti d'extrême droite a néanmoins réalisé un gros effort sur la Bretagne sud, dans la Loire-Atlantique et le Morbihan, en déployant vingt-neuf candidatures sur ces territoires où il réalise traditionnellement ses meilleurs scores régionaux, bénéficiant de l'incroyable alliance de circonstance entre un électorat urbain paupérisé et un électorat de villégiature suffisamment aisé pour jouir d'une « retraite paisible » car… « sans immigrés ». Le Front national réussit même l'exploit, dans cinq cantons, de dépasser la moyenne française de 15 %, mettant ainsi à mal l'« exception bretonne ».

Mael Vérot

En pleine crise économique, les « fantaisies » de certains ministres ne contribuent pas à redorer l'image de la classe politique.

L'abstention relativise…

Il faut cependant relativiser la problématique du fort résultat du Front national et des autres mouvements d'extrême droite (voir encadré ci-contre) par rapport à des élections qui démontrent pourtant un changement significatif d'attitude de la part des électeurs bretons. En effet, on assiste à un mimétisme de comportement avec le reste du territoire français, marqué par un fort recul de la participation aux élections cantonales (55,6 % en France et 54 % en Bretagne, où la mobilisation est traditionnellement plus forte, de l'ordre de cinq à sept points). Ainsi, le recul de participation est de 20 % par rapport au scrutin concernant les mêmes cantons en 2004 et de 10 % par rapport aux élections de 2008 qui, ayant eu lieu en même temps que les municipales, avaient probablement pu mobiliser un plus grand nombre d'électeurs.

Partout en France, et en Bretagne donc, les électeurs ont manifesté leur désintérêt vis-à-vis de la classe politique, en laquelle ils ont de moins en moins confiance. Après les gouvernements de Chirac, la droite « décomplexée » de Sarkozy a réussi à faire passer d'importantes réformes de régression sociale qui toucheront l'immense majorité de la population, en particulier ses retraités et futurs retraités, tout en ayant affaibli la capacité de résistance citoyenne, en premier lieu le droit de grève.

Nombreux sont les déçus du sarkozysme dont certains, plutôt que de bouder les urnes, ont préféré les bourrer en y glissant un bulletin au profit d'une formation intrinsèquement contestataire. Il est d'ailleurs évident que pour certains d'entre eux il s'agit d'un retour au bercail.

À gauche aussi, la même dynamique s'est sans doute aussi mise en place. L'émergence électorale significative du Front de gauche et la relative bonne performance des formations d'extrême gauche, désormais bien implantées en Bretagne, en sont la preuve. Europe Écologie-Les Verts, alliée à l'Union démocratique bretonne, a sans doute elle aussi opportunément bénéficié de ce rejet des notabilités locales et a probablement récupéré le vote de certains déçus du Parti socialiste.

… mais les plus grandes inquiétudes demeurent

Dans ces conditions, on peut nourrir les plus grandes inquiétudes pour les échéances électorales à venir. Si la réforme territoriale de 2014 aboutit en l'état, elle mettra en place un système de moins en moins représentatif, aboutissant de fait à un bipartisme régionalo-départemental. Sous couvert

d'une démagogique réduction du nombre de sièges et donc des indemnités payées aux élus, elle décrédibilisera sans doute encore plus notre système démocratique envers une grosse majorité de la population et, plus que jamais, ces élections feront figure de « scrutin de notables ».

Les partis politiques traditionnels ont donc d'importantes questions à se poser dans la perspective des prochaines échéances électorales et les deux plus gros d'entre eux devront s'interroger sur leur volonté et/ou leur capacité à rassembler autour de projets suffisamment fédérateurs pour éviter un nouveau désaveu citoyen.

À ce titre, il est quelques mesures qui pourraient être prises le plus rapidement possible, à savoir le remodelage des cartes cantonales. En Ille-et-Vilaine par exemple, parmi les cantons renouvelables cette année, le canton le moins peuplé avait neuf fois moins d'électeurs que le canton le plus peuplé, mais chacun élisait un conseiller général ! Ensuite, la reconnaissance du vote blanc en tant que suffrage exprimé relèverait les taux nécessaires à une élection au premier tour. La généralisation des scrutins de liste, une réelle limitation du cumul des mandats et l'élection des délégués des communautés de communes au suffrage direct permettraient a minima de montrer l'exemple. À terme, il faudra bien sûr créer de l'espace pour une démocratie participative impliquant les différents acteurs de la société, mais, pour cela, rien de tel qu'une VI^{e} République… fédérale !

Pierrick Brihaye

Chaque mois
depuis 1969
armor
présente
et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 90206
22402 LAMBALLE CEDEX

L'extrême droite en Bretagne
D'Adsav à Guerlesquin

Comme l'extrême gauche, l'extrême droite est le royaume de l'idéologie et des querelles de chapelles. Sa variante bretonne ne fait pas exception, même si elle n'a engendré aucun penseur d'importance. Depuis son émergence, au début du XX^{e} siècle, elle s'est contentée de suivre le ou les courants dominants en France et en Europe.

D'abord d'inspiration maurassienne, avec un fond clérical et réactionnaire, elle s'est tournée vers le fascisme, voire le nazisme dans les années 30 et, nous ne le savons que trop bien, sous l'Occupation. Elle épouse, aujourd'hui, les grands thèmes de sa cousine française, même si, et c'est heureux, elle est loin d'en avoir le succès.

Nous connaissons tous Adsav. C'est en effet l'UDB qui, la première, a dénoncé cette résurgence néo-mordrellienne. Adsav est née en 2000 : un cadre du POBL a quitté ce parti – il est vrai moribond – pour créer un nouveau mouvement sur des bases clairement d'extrême droite.

Entre catholicisme et néo-paganisme

Adsav se réclame du PAB de Mordrel et de Debauvais et décline des thèmes nationalistes classiques, mâtinés d'occasionnelles concessions à un confédéralisme européen d'ailleurs assez flou. Partagé, comme de nombreux courants d'extrême droite, entre catholiques et néo-païens, il a adopté dès le début une ligne clairement islamophobe, multipliant les affiches appelant au refus des mosquées.

La croissance d'Adsav a heureusement vite connu ses limites. Le parti prétendait avoir plus de sept cent cinquante adhérents mais n'a jamais pu en réunir plus que quelques dizaines, et il semble qu'il ait sur ce point cédé à la mode bien française des adhérents fantômes. L'enthousiasme du début s'étant émoussé, le parti a tenté un aggiornamento en 2008 en portant à sa tête Frédéric Bouder, tenant d'un remplacement des slogans xénophobes par des expressions codées, du style « patries charnelles ». Le succès n'est pas flagrant et Adsav continue de perdre des parts de marché, en dépit de scores inquiétants aux élections cantonales de 2008. Une partie de ses membres ont fait défection pour rejoindre les identitaires et le parti a disparu des murs bretons.

Frédéric Bouder a été démissionné en 2010 pour avoir soutenu la liste de Troadec. Il a été remplacé par Ronan Le Gall, qui ne pourra sans doute que présider au déclin inéluctable de ce qui est devenu un groupuscule.

Jeune Bretagne, qui a créé la tristement célèbre Maison de l'identité bretonne à Guerlesquin, est dirigée par un ancien d'Adsav, Erwan Valérie. C'est en fait le mouvement de jeunesse du Bloc breton, branche bretonne du Bloc identitaire. Ce dernier parti, on ne peut plus français, a été créé en 2003 par deux dirigeants d'Unité radicale, un groupuscule dissous à la suite de l'attentat du 14 juillet 2002 contre Jacques Chirac.

Ruraliste et racialiste

Ce parti, contrairement au FN, est effectivement décentralisateur et attaché aux cultures régionales, mais sur un mode ruraliste, et surtout racialiste. Pour les identitaires, le travailleur breton doit d'abord être « européen », euphémisme pour blanc, catholique ou païen mais surtout pas musulman. Leur référence idéologique n'est pas Morvan Lebesque, mais Guillaume Faye, ancien héraut de la Nouvelle Droite, et le romancier Saint-Loup, ancien officier politique de la Waffen SS.

C'est peu dire que ce mouvement breton-là, raciste et réactionnaire, n'a rien à voir avec nos combats.

Damien Perrotin

AVRIL... vu par Nono

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

L'image de la Bretagne est un enjeu pour tous les acteurs économiques, culturels, artistiques et autres créatifs de nos territoires. Une force au service de tous les Bretons, sans exclusion.

Je relocalise

Ce jeu-concours lancé par l'association Produit en Bretagne consistait à construire une affiche sur le thème « Je relocalise ». Plus de 500 participants ont envoyé des propositions. L'affiche gagnante a été sélectionnée début avril. Elle sera utilisée pour une campagne de promotion de Produit en Bretagne. Le gagnant reçoit en outre un prix de 1 500 euro, des lots de produits (en Bretagne !), et des entrées dans plusieurs festivals…

www.jerelocalise.com

www.produitenbretagne.com

Produit en Bretagne

Créée en 1993 par quatre entrepreneurs, l'association Produit en Bretagne compte aujourd'hui 260 entreprises adhérentes sur les cinq départements bretons.

Pour faire connaître les produits, l'association mène des actions de marketing et d'animation commerciale. Tous les ans, des prix sont décernés pour valoriser ce qui se fait de mieux en matière de création, d'innovation alimentaire et aussi de disque et de livre. Dans le domaine culture et art de vivre, un nouveau prix « du tourisme » est lancé cette année.

Les actions de marketing de Produit en Bretagne sont régulièrement évaluées par des enquêtes de notoriété. On peut en consulter les résultats sur le site Internet. Le logo est maintenant largement reconnu par les Bretons, avec un taux de 97 % de notoriété. Dans la Loire-Atlantique, la notoriété est presque au même niveau que les autres départements, avec un taux de 94 %. En région parisienne, cette notoriété atteint 49 %. Elle est en augmentation et ne s'élevait qu'à 21 % en 2007.

Beaucoup d'autres chiffres sont disponibles sur le site de l'association. La langue bretonne est présente dans les sous-titres, un lexique est accessible, mais il n'y a pas de version complète en breton. Comme indiqué sur sa page d'accueil, Produit en Bretagne a signé la charte Ya d'ar brezhoneg fin 2009.

Branding administratif

Branding est un terme de jargon commercial qui évoque la force et l'identité propre d'une marque. Le lancement de la marque « Bretagne » par le conseil régional en janvier dernier est une action de *branding* qui pose question.

Dans son *Blog Breizh*, Ronan Le Flécher exprime ses doutes sur une initiative lancée par une région administrative qui persiste à se limiter à quatre départements !

En fin de texte, on trouve un lien vers un autre excellent article, universitaire, sur ce sujet du *branding* et de l'image de la Bretagne.

Pour ce qui est du graphisme lui-même de la marque Bretagne, créé par une agence lyonnaise, on pourra aussi se référer au site de l'école normale supérieure de Lyon : **www.ens-lyon.eu** !

blog.breizh.bz

La fracturation du système

Depuis la fin de l'année 2007, on parle régulièrement du risque de crise systémique globale provoquée par la finance devenue incontrôlable. Depuis quelques années, on parle plus abondamment du risque d'emballement climatique dû à l'incapacité des nations à prendre collectivement les mesures drastiques nécessaires à la réduction de la production de gaz à effet de serre. Pourtant, c'est la question énergétique qui nous offre désormais la meilleure preuve du risque de l'emballement définitif. L'acharnement des hommes à continuer de nourrir le monstre Croissance à partir de sources d'énergie fossiles de plus en plus difficiles à exploiter, ou carrément mortifères, accélère la dévoration de la planète par ses occupants les plus vils.

Au début de cette année, bien peu de gens en France avaient conscience des dangers massifs pour l'environnement de l'extraction du gaz et du pétrole de schiste. Face à l'inévitable épuisement des gisements conventionnels d'hydrocarbures, les compagnies du secteur se sont toutes lancées depuis longtemps dans la recherche de gisements non conventionnels. Pour exploiter les premiers, on creuse jusqu'à atteindre la nappe, puis on pompe. Certes, il faut creuser de plus en plus profondément à mesure que les nappes les plus accessibles s'épuisent, mais ces techniques sont éprouvées. Pour exploiter les seconds, il faut fracturer la roche qui les contient par injection à très forte pression d'eau et de produits chimiques multiples. Les dégâts sont monstrueux pour la nature et l'équilibre des écosystèmes est définitivement rompu. La ressource en eau, pourtant si précieuse, est dilapidée et polluée. Les paysages sont à jamais défigurés. La santé des habitants des zones concernées est menacée par les substances chimiques que contient l'eau du robinet. Cependant, tout cela était loin de chez nous, aux États-Unis par exemple. Évidemment, notre tranquille insouciance ne pouvait pas durer.

Désormais, ça se passe aussi chez nous, à notre porte ou en des endroits qui nous sont chers. Les sociétés Toréador et Vermillon ont obtenu voilà deux ans le permis d'explorer le sous-sol de la Drôme, de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Aveyron, du Lot, de Seine-et-Marne. Dans ce dernier département, où l'on extrait depuis des années du pétrole conventionnel, les affaires avancent vite. Des puits dits d'exploration y ont été creusés et la fracturation hydraulique probablement déjà testée. En apparence, rien n'a vraiment changé pour le moment dans le paysage. Pourtant, des citoyens de plus en plus nombreux s'inquiètent et se mobilisent. Surtout depuis qu'ils savent que le 30 janvier 2011 une ordonnance a réformé le code minier, sous la responsabilité de M^me^ Nathalie Kosciusko-Morizet, la nouvelle ministre de l'Environnement. Le paysage juridique, lui, change en toute discrétion, en dehors de tout débat parlementaire ; l'exploration des gisements de pétrole et gaz de schiste n'est pas soumise à enquête d'utilité publique préalable. Y aurait-il quelque chose à cacher ? Les sociétés concernées par ce « laisser-faire » inquiétant se cachent derrière un vocabulaire pudique. Elles ne pratiquent pas la fracturation mais la stimulation. Comme si le sous-sol de nos campagnes avait besoin d'être stimulé ! Ce déguisement lexical dissimule mal la peur qu'inspire aux extractivistes eux-mêmes l'emploi de leurs méthodes monstrueusement agressives.

En matière de déguisement, un homme s'y est entendu à merveille au cours des quatre dernières années. La « petite main » du Grenelle de l'environnement – cette baudruche médiatique gonflée par M. Nicolas Sarkozy dès juin 2007 –, tout en pilotant le processus du Grenelle, octroyait aux discrètes mais voraces entreprises du secteur les permis d'exploration des gisements de pétrole et gaz de schiste. Il ne pouvait ignorer les méfaits de la fracturation hydraulique, sauf s'il avait négligé de s'en informer, ce qu'un ministre digne de ce nom ne saurait faire. Tout le monde a bien sûr reconnu ici M. Jean-Louis Borloo, à jamais discrédité sur le terrain de la défense de l'environnement en raison de sa minable duplicité. Il dit – maintenant qu'il n'est plus ministre – être contre l'exploitation de ces gisements que seuls des esprits malades de la croissance et du profit capitaliste peuvent envisager de faire fructifier. Sa remplaçante, aux initiales en forme d'appellation chimique, proclame que l'on fracturera « à la française », de façon propre. NKM présentera en mai prochain un projet de loi sur cette question. Parions que la loi adoptée et les décrets d'application qui suivront seront suffisamment flous pour ne pas trop contraindre les pétroliers et leurs démentes solutions, car, disons-le sans ambages : la fracturation hydraulique propre, cela n'existe pas et n'existera jamais.

Ce que révèle cette crapuleuse affaire est que les hommes et femmes politiques souhaitent continuer à ne pas être très regardants quant aux pratiques des industriels les plus polluants et les plus prédateurs. C'est précisément cela qui doit changer. Acceptons enfin également de reconnaître que la croissance du PIB est incompatible avec l'équilibre écologique. C'est la fracturation du système que constitue l'économie carbonique et nucléarisée qu'il faut favoriser. Remplaçons les sources d'énergies mortifères par des sources douces et par le contrôle public de leur production. L'énergie est devenue une question trop grave pour être confiée aux seuls industriels privés.

Yann Fiévet

POBL VREIZH

Nukleel ha bro-Japan

Goude ar gwallzarvoud nukleel e Fukushima eo bet sebezet bed ar c'huzh-heol gant difrom ha dellezegezh pobl Japan. Klask a ra Alain Kervern displegañ an emzalc'h-se ken souezhus evidomp-ni, tud-kornôg.

Pep gwir miret strizh

Kreizenn nukleel Fukushima : barr teknologiezh an den.

Penaos displegañ an dra iskismañ : pemp bloaz ha tri-ugent zo eo bet kouezhet bombezennoù war Nagasaki ha Hiroshima, ha traoumatizet ar Japaniz da viken, gant milieroù a dud lazhet diouzhtu, ha tud o vervel hiziv c'hoazh abalamour d'ar c'hrign-bev kaset gant ar skinoù atomik. Hag adalek ar bloavezhioù tri-ugent eo bet savet industrioù gant nerzh atomik ! Emañ o tont en-dro an Ankou gant ar gwalleur nukleel erruet nevez zo, ha setu ar Japaniz stroñset adarre ! Perak ober gant an nerzh atomik en ur vro ken kriz dezhi an tonkadur e-keñver an nerzh nukleel ? Diaes eo da gombren an dra-se ! Ya, penaos displegañ an afer-mañ : gouzañvet eo bet gant ar Japaniz an tan atomik dre bombezennoù kouezhet e Nagasaki ha Hiroshima, ha koulskoude, savet eo bet ganto industrioù gant an nerzh nukleel e-barzh, ouzhpenn-se en ur vro ken bresk an douar enni abalamour d'ar c'hrenioù-douar.

Foto Alain Kervern

Torii azeuldi shintô Miyajima.

Pep gwir miret strizh

Azeuldi shintô Itsukushima, savet e koad.

Diorren hep energiezh naturel

Goude ar brezel-bed diwezhañ e oa bet mezhekaet pobl Japan, ha ret e oa dezhañ sevel e benn adarre ! Ur wech laosket a-gostez an amzer dremenet, ha gwerzhet ar mezh evit prenañ hardizhegezh, e oa poent adsevel ar vro ! En ur labourat kalz bete-vremañ eo deuet pobl ar vro-se a-benn da adsevel bro-Japan gant un diorren ekonomikel spontus. Abalamour d'ur volontez kreñv deuet eus kalon peb den eo deuet bro-Japan da vezhañ trede ekonomiezh ar bed a-bezh, hep energiezh naturel kazimant, ha gant un natur kriz e-keñver mab-den.

Dirak ar gudenn vrasmañ, da lavaret eo ar vank eus energiezh er vro hag un natur enebet, eo bet divizet gant ar gouarnamant, d'ar mare ar bloavezhioù hanter-kant, e vefe graet gant skiantoù, teknologiezhioù nevez ha nerzh nukleel. Implijet eo bet ganto teknologiezhioù eus Stadoù-Unanet, da skouer General Electric ha Westinghouse evit an nerzh nukleel. Stadoù-Unanet Amerika, ar vro en deus taolet bombezennoù atomik warno !

Un doare disheñvel da welout ar bed

Bez' ez eus displegadennoù d'an afer iskis-mañ marteze. Da gentañ tout ez eus er vro-Japan un doare disheñvel-kenañ da welout ar bed hag an dud o vevañ ennañ, hag ivez un hengoun kreñv e-keñver an amzer a dremen.

Dirak an natur eo ret evidomp-ni, eus broioù ar c'huzh-heol, stourm start a-enep kalz a dra evit chom bev : an arnev, ar barr-amzer, ar c'hleñved, sevel stankelloù a-enep ar mor-bras, sevel ilizoù, palezioù ha tiez uhel, pounner, sonn ha solud a-enep uz an amzer. Bez' ez eus e bro-Japan temploù savet dre levezon ar boudaelezh, pe santualioù gant relijion ar shintô, da lâret eo « hent an doueoù ar vro ». Savet eo bet an holl savadurioù-mañ gant koad, ha ret eo adsevel anezho bep ugent vloazh. N'eo ket an amzer a dremen un enebour evit mab-den, met er c'hontrol ur mignon dezhañ. A-drugarez d'an amzer e vez temploù ha santualioù renevezet en un doare dalc'hus.

Ur seurt amzer-vremañ peurbadus

Evel-se 'mañ an traoù e bro-Japan e-keñver an amzer : e-barzh spered an dud eo didalvoud an amzer dremenet hag an amzer da zont. Un amzer hepken a zo a-bouez : hini bremañ, hini hag a dremen diouzhtu. Ur seurt amzer-vremañ peurbadus.

Ouzhpenn-se ez eus un hengoun a-bouez e bro-Japan : sevenadur ar vro a zo bet savet tamm ha tamm gant traoù kemeret e broiou all. Da skouer, ar skritur a zo bet kemeret e bro-Sina, an arzhoù-kaer dre-vras e Korea, medisinerezh e bro-Alamagn, melestradurezh ha lezennerezh e bro-C'hall, hag evit echuiñ, an nerzh nukleel e Norzh Amerika evit diorren ar vro.

E-giz-se e vo komprenet un tamm gwelloc'h penaos 'mañ ar jeu er vro-se marteze…

Alain Kervern

23vet Tro Menez Are e Gwimilio, d'ar Yaou 2 a viz Mezheven 2011

Al liorzh e-harz ar menez

Ar wech kentañ eo e loc'ho Tro Menez Are eus Gwimilio ; al lin hag ar glad savet gant gounidoù al lin eo tem ar bloaz-mañ, evel m'henn displeg an dro-lavar nevez :

« Lin er parkeier,
Er bourk e son ar c'hleier,
Glad ar vro
Bepred a chomo. »

Pep gwir miret strizh TMA

Baleerien e kreiz ur gweledva brav-eston e-kerzh an Tro Menez Are.

Kaerat liorzh an hini a zegemero ac'hanoc'h : hini an iliz da gentañ, amañ e Gwimilio, pa'z eo, evidon-me, an hini bravañ a zo ! Kloz an iliz a vez graet eus al lec'h-mañ ivez, a gaver ennañ an iliz gaer (savet adalek ar XVIvet kantved), ar c'harnel hag ar c'halvar meur (aet ar vered pelloc'h). 200 tudenn a c'heller gwelet war ar c'halvar, gant kalz taolennoù eus ar Bibl met ivez mojenn « Katell Gollet », ur plac'h a zañs gant an diaoul ur wech aet skuizhmarv tout ar wazed all…

Gant ar c'haer m'eo al liorzhoù iliz e soñjer en ur binvidigezh vras bet. N'haller ket kompren pinvidigezh ar vro-se hep gouzout istor al lin er vro, eus ar XVvet d'an XVIIIvet kantved dreistholl. Labouret e veze al lin, d'ober lien, er c'hanndioù a oa stank-kenañ : hini ar Fers e Sant-Tegoneg a zo bet kempennet gant tud ar vro, evel m'eo krog ar gevredigezh Lichen d'ober e Kommanna. Pouezus-tre eo bet al lin e kornadoù zo eus Breizh, e lec'h ma'z eus chomet ur glad da lakaat war-wel, roudoù brav eus an « oadvezh aour ha kannab »-se. Pinvidigezhioù int c'hoazh evidomp-ni, kantvedoù war-lerc'h. Egiz prof o devo ar valeerien bep a sac'hadig had lin.

Estreget ar c'hanndioù a zo chomet : milinoù dour, evel hini Kereon, e lec'h ma'z eus bremañ ur stal d'ober paper, ul labour a veze liammet gwechall gant al lin hag ar bilhaouerien. Mont gant red an dour a c'heller ober ivez da-geñver an Tro Menez Are ; a-hed ar Penzez dreistholl hag aze ez eus ur raktres gwenojenn da badout… Hag evel-just, dre m'emaomp e-harz ar menez, ez eo digompez ar vro ; a-us d'an traoniennoù kaer e vo torgennoù ha reier ivez : emañ ar Roc'h Toull mil brudet war hent ar bourmenerien.

Marc'had, muzik hag abadennoù a bep seurt a vo c'hoazh a-hed an deiz, hag evit distro ar valeerien e vo fest-deiz adalek 6 eur ha fest-noz gant Yod, Re an Are, Le Roux / David. Gant ar gevredigezh buheziñ CAL e c'hell ar re zo etre 10 ha 14 vloaz mont da bourmen kenetrezo, hep o zud ! D'an diwallerezh e vo kaset lod eus ar re yaouankañ moarvat.

Menegomp c'hoazh an doareoù furañ da vont da Wimilio : an TER a chom a-sav eno hag ar c'henweturañ zo aozet gant sikour Kuzul Meur Penn-ar-Bed.

Krouet da gentañ da harpañ Skol Diwan Kommanna, eo deuet an Tro Menez Are da vezañ un harp d'ar c'humunioù ivez.

En tu all da se e sikour ivez da vroudañ startijenn ar vro, o vodañ an dud, holl a-gevred ha gwitibunan, kengred. Da skouer, labour Patricia Philip hag he skipailhad 5 den eo sevel an troioùbale : 7 zo ar bloaz-mañ, eus 6 da 40 km. Aes-awalc'h int betek ar 15 km, mat evit ar vugale hag o c'harrigell, evit ar re o deus muioc'h a boan o vale pe ar re ampechet, ha memes gant sikour ur Joëlette prestet gant ar gevredigezh Addes.

Kempenn gwenojennoù hag a bep seurt labourioù all vo bet graet gant kevredigezh re gozh Gwimilio, da-heul an eilmaer François Riou, pe c'hoazh gant tud komite ar gouelioù, da-heul ar c'huzulier Denis Pouliquen : ouzhpenn un hanter zousennad gevredigezhioù a gemer perzh. Strobet an holl, forzh peseurt oad o defe, a-dreuz ar rummadoù… Ul labour a-stroll, gant eñvorennoù hag istorioù o tont warglev en-dro… Un doare all c'hoazh da zegas buhez en-dro. Kement-se a c'hoarvez c'hoazh war ar maez, tudoù !

Gant spered TMA lakaet e pleustr c'hoazh, e c'hell ar genprezidanted Yves Caroff eus Sant-Tegoneg ha Pierre-Yves Moal eus Lokmelar embann penaos e vez laouen 90 % eus an dud a zeu d'an devezh-se : dont a ra TMA a-benn da gas an dud davet ar glad.

Fulup Plouzane

Titouroù : Tro Menez Are, An Dourig,
29450 Kommanna
www.tromenezare.com
contact@tromenezare.com / 06 82 53 04 86

Ar mitchif
Yezh ijinet ur vroad

E 1982 eo bet anavezet an Hironed e bonreizh Kanada evel unan eus ar broadoù a zo o gwrizioù er vro. Eizh takad 'zo bet fiziet ar melestradur anezho er vroad-se e Manitoba. Aotreet e vezont d'ober enno gant o lezennoù dezho. Ur banniel glas* eo hini an Hironed, en e c'hreiz un eizh lakaet a-blaen, arouez ar gwad o vont hag o tont eus an eil gouenn d'eben. O yezh dezho o doa bet ivez, ar mitchif, ur yezh bet ijinet evit en em zispartiañ diouzh ar C'hallaoued ha diouzh an henvroidi. Chom a ra etre 650 ha 800 a dud gouest d'ober ganti hiziv an deiz, kalz anezho ouzhpenn tri-ugent vloaz.

En em stummet e oa ar c'humuniezhioù hiron kanadian kentañ er c'hornadoù melestret gant ar C'hallaoued. Diskennidi dezho eo a reas o annez diwezhatoc'h e Manitoba hag e Saskatchewan. Pa oa bet trevadennet ar c'hornad e voe broudet ar wazed yaouank nevez dilestret da glask o hanterdiegezh e meuriadoù an henvroidi. Yalc'hadoù ha douaroù a veze roet d'ar re a asante dimeziñ gant henvroadezed zoken. Ar pal a oa lakaat an henvroidi da vezañ gwir sujeded da roue Frañs. Ar c'hontrol eo a c'hoarvezas. Mont a reas kalz eus ar c'houbladoù-se da vevañ er c'hoadeier, diouzh ur mod a zisplije da ziazezerien an drevadenn. Boutin e oa ar mod da sellout ouzh an douar etre an Hironed hag an henvroidi. Tennañ a raent dioutañ ar pezh o doa ezhomm evit padout gant o mod bevañ dezho. Brezeliñ a reas an Hironed a-enep ar Saozon er bloavezhioù 1880 evit difenn o gwirioù zoken.

Pep gwir miret strizh.

Hironed-Wendat eus Wendake (Lorette) e Spencerwood (Québec) d'an 11 a viz C'hwevrer 1880. Poltred tennet gant Jules-Ernest Livernois.

Ur yezh kemplezh he reolennoù

Ur yezh kemmesket eo ar mitchif. Disheñvel e oa bet e vod d'en em stummañ diouzh hini ar c'hreolegoù koulskoude. Lakaet ez eus bet da gompren e oa par yezhadur ar c'hreolegoù d'an hini eeun implijet dre anien gant ar vugale pa grogont da gaozeal ur yezh. Ur yezh kemplezh he reolennoù diabarzh eo ar mitchif er c'hontrol, kaozeet ma oa bet evit ar wech kentañ gant tud barrek d'ober gant yezhoù ar broadoù a skoulment darempredoù gant izili anezho. Dont a ra 90 % eus an anvioù-kadarn eus ar galleg ennañ ha 90 % eus ar verboù eus ar c'hrieg. Dont a ra, da skouer, an anv-kadarn *lawm* eus *homme*, *salay* eus *soleil*, *sh'yaen* eus *chien,* ar verb *nakamouw* eus ar verb kriek *mnikamew*, da lâret eo « kanañ » hag ar verb *payhtam* eus ar verb kriek *pehtam*, da lâret eo « klevet ». Dont a ra anv al livioù eus ar galleg : *blawn, zhounn, roozh, nwayr* (gwenn, melen ruz, roz, du) hag ivez ar mod kontañ : *haen deu trwaw kaet saenk*. Implijet e vez ar gerioù-mell hag ar raganvioù perc'hennañ evel e galleg, evel ma teu anat er frazenn-se : *Pâstinam sa bouche ôhi le loup ê-wî-otinât.* Implijet e vez ar gerioù diskouezañ evel e krieg. Meur a yezh hiron 'zo bet evit gwir, evel ar bungee, yezh an Hironed saoznegerien hag a zo enni un nebeud gerioù deuet eus gouezeleg Bro-Skos, met ar mitchif eo an hini implijetañ, a-bell.

Yezh chaseourien ha traperien

Hervez enklaskerien e vefe bet savet ar yezh souezhus-se pa veze chaseet an ejened-moueek e plaenennoù divent Amerika an Norzh e penn kentañ an XIXvet kantved, ur vicher bet dibabet pa oa aet war rouesaat al loened feur a zegase betek-henn o c'horvoder brasañ d'ar c'humuniezhioù hiron. En em voazet e oa Hironed yaouank da sevel kampoù evit goañviñ e kornad o chaseadegoù e-lec'h distreiñ d'o farrez orin e trevadenn ar Stêr Ruz (Manitoba). Par e oa reolennoù buhez-stroll ar chaseourien-se, gant he zierned hag hec'h anaouderien, da re an henvroidi, reolennoù implijet goude-se er riez hiron a voe diskaret gant ar Saozon. Savet ez eus bet martezeadenn an orin-se pa 'z eus bet merzet emañ ar c'humuniezhioù a ra gant ar mitchif c'hoazh hiziv an deiz en toleadoù en em vode enno ar c'hoañverien, evel tolead Grand Coteau du Missouri e Dakota an Norzh. Yezh renkadoù izelañ ar vroad hiron e chomas koulskoude, hini ar chaseourien hag an draperien. Biskoazh ne voe hini an Hironed desketañ, nag hini ar re a chomas da sevel loened. Sellet e vez outi evel ouzh ur glad dizanvezel hiziv an deiz e Kanada ha klasket e vez degas ur vuhez nevez dezhi. « *Aen kwa ney taa maak nutr lawng* », da lâret eo « Gwarezomp hor yezh », evel ma vez embannet bremañ. Yalc'hadoù 'zo bet asantet evit-se e Manitoba hag e Saskatchewan.

Paol ar Meur

**Ruz evit diskennidi trevadennerien deuet eus Breizh-Veur.*

Le mitchif, la langue inventée de la nation métisse du Canada.

Du ha gwenn ha plas da lenn…

Buhez prevez Lola P. gant Maïwenn Morvan, embannet gant Emgleo Breiz, 9,90 €.

Ur rann nevez eus al lennegezh hollvedel zo bet krouet gant Emgleo Breiz : ar « sexy-cucul ».

Ur golo doare klask frot (gant un arliv skato ar wech-mañ) hag un destenn doare kelaouenn evit liseadezed. Anat din ez eo bet goulennet digant an aozerez trevezal *Bridget Jones's Diary* Helen Fielding. Evel alies e seurt degouezh emañ Katell pell diouzh he c'hazeg. Diroll ? Goular kentoc'h.

Ar forzhioù a gomz *The vagina monologues* gant Eve Ensler, troet ha stummet diwar ar saozneg gant Ninnog Latimier, embannet gant An Alarc'h, 8,00 €.

Savet eo bet *The vagina monologues* e 1996 ha c'hoariet e Broadway da gentañ hag abaoe er bed a-bezh, pe dost. Troet eo bet en un hanter-kant yezh bennak. Brudet-kaer eo ar pezh. Deuet da vezañ un arouez eus stourm ar merc'hed evit gellout bevañ dieub o buhez revel. Evel kalz a dud em boa just klevet diwar-benn an oberenn hep bezañ he lennet. A drugarez d'an Alarc'h ha da labour dreist Ninnog Latimier em eus lennet an destenn. Spi 'meus e vo lennet gant kalz a dud. Kriz spontus e c'hell bezañ, fentus a-wechoù, nerzhus ha fromus bepred. Echuiñ a ra gant un doare meulgan d'ar forzh hent ar vuhez. Lennet e vez buan, direnket e c'heller bezañ — ar baotred dreist-holl, kazi sur — met n'eus ket tu da chom diseblant. Un taol-kaer. Dreist eo gellout lenn seurt traoù en hor yezh. Brav eo kinniget al levr ouzhpenn gant ur golo eus an dibab.

Kornôg pell gant Jakez-Erwan Mouton, embannet gant Keit Vimp Bev, priz ebet merket.

Plijadur 'meus bet o lenn romantig Jakez-Erwan Mouton. Triwec'h pennad berr. Lusk forzh pegement. Ur yezh eeun ha klasel. Mard on bet plijet n'on ket bet bamet gant an istor. Kavout a reer ennañ daveoù da nouspet film western betek un dave da Lucky Luke (p. 42, paotr an interamantoù…). Pa vo adembannet e vo ret reizhañ traoù 'zo : ar c'horonal Carter p. 42 o tont da vezañ Carson p. 55. Ne soñj ket din e vefe ur c'horonal e penn un arme, e hini ur rejimant kentoc'h (p. 42). Pevar c'hant mil a gadourien Siouks (p. 58) a ra kalz memestra, zoken gant « hervez ». Ha Tregeriad 'vefe Jakez-Erwan ? Plijout a raio al levr-mañ d'ar skolajidi, spi 'meus. Klotañ a ra gant Priz ar Yaouankiz…

Avalon gant Pierre-Emmanuel Marais, embannet gant Keit Vimp Bev, priz ebet merket.

Trede levrenn avanturioù Duncan O'Hara hag e genitervez Sinead eo *Avalon.* Adkavout a reer en oberenn ar meskaj romant istorel (emgann Niara etre Enrique Trastamare ha Pedro el Cruel e 1367) hag istorioù hudouriezh a rae perzhioù an daou levr kentañ. N'eo ket displijus, met dont a ra da vezañ un tamm luziet, evel ma vefe bet astennet ar soubenn betek re. En em santout a reer dihenchet alies a-walc'h. Poent e vefe kas an traoù d'o c'hlozadur gant un tamm lusk… Er pevare levrenn marteze ?

Herve Lannuzel

Al Liamm Tìr-na-nÓg

Niverenn 385

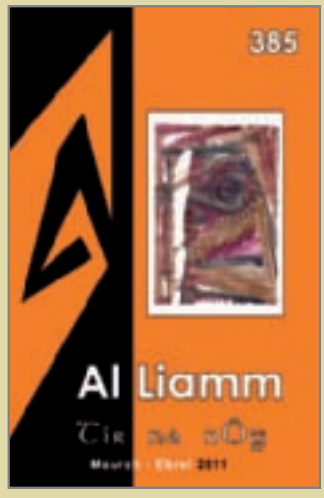

Gouzout a ra ar vugale bezañ en o bleud pa bar an heol ha pa zispak glasvez ar maezioù… redek a-dreuz ar parkeier, difoupañ nezhioù, pignat er gwez ! Kervalan ha Mai-Ewen a eztaol eñvorennoù bev ha kaer, meulgan d'ar frankiz ha d'al levenez. Dizoleiñ ar bed, an endro, al loened en ur c'haloupat dre ar vro. Gant *Derc'hent-dec'h* hag *Ar werje achantet* emañ pell bed ar vugale a-vremañ a vez kentoc'h o veajiñ gant o urzhiataer hag o hezougell. Ne vern, fromus eo an div varzhoneg.

Teir danevell a ya da voueta lodenn greiz ar gelaouenn. *Morse n'em bije kredet e oa ken diaes* gant Kristin David pe krizhder an dilez. Un istor a zisparti all eo *Harlu*, danevell P.-E. Marais. Istor ur c'houblad, hunvreoù da seveniñ dezhañ. Kempleshoc'h eo Antony Heulin gant *A-drugarez da Vanon*. Un istor a vigoniezh kaset war-raok gant luc'hskeudennoù par da vein-bonn o vagañ eñvorennoù an daneveller. Gwirvoud, faltazi ? Tanav ar vevenn hag ar memor.

Div droidigezh evit daou istor disheñvel mat a gaver da c'houde. Skrid Stefano Benni *Dao d'ar fezanted* a zo skrijus gant tud taer. Istor Julio Llamano *Kroashent hep kloued* a gont reuz an dilabour, emdroadur dibleg an embregerezhioù.

Tri levr e galleg hag unan e saozneg a zo dielfennet gant H. Latimier er rann « A-dreuz lenn » : *Oscar et la dame en rose*, *Hammerstein ou l'intransigeance*, *Indignez-vous !* ha *Tea Time for the Traditionally Built*. Gant « Petra nevez » e kaver levrioù brezhonek niverus, ur film (*An Arvest*) hag ur bladenn *Bretonne*. Gant plijadur e lenner da heul al lizher bet kaset da Nolwenn Leroy, ar ganerez, gant skolidi Plounevez-Moedeg.

6 € an niverenn ha 30 € ar c'houmanant bloaz.
Koumanantiñ : *Al Liamm* –
14 straed Louzaouenn-an-Hañv /
rue du Muguet – 22300 Lannuon.

Morgan Tremel

Un État, une nation, une langue ?

Petite balade à l'intérieur du nationalisme français

LES DÉGAGEMENTS FRANCHOUILLARDS d'un Mélenchon ou les tirades « patriotiques » d'un Chevènement irritent ou amusent. Mais elles font partie du paysage politique français. Et elles témoignent de la persistance dans le champ politique hexagonal d'un chiendent idéologique qui déborde largement les platebandes souverainistes.

Quand Michel Rocard, ancien Premier ministre de François Mitterrand, s'épanche en 2005 auprès de l'ambassadeur américain à Paris[1], et explique la difficulté de gouverner la France par le fait – d'abord militaire pour lui – que la France s'est créée par la destruction de cinq cultures : bretonne, occitane, alsacienne, corse et flamande, il dit au fond la même chose que l'ancien ministre gaulliste Sanguinetti[2] en décembre 1968 à la tribune de l'Assemblée nationale : « […] La France n'est pas une construction naturelle. C'est une construction politique voulue pour laquelle le pouvoir central n'a jamais désarmé. Sans centralisation, il ne peut y avoir de France. Il peut y avoir une Allemagne, il peut y avoir une Italie, parce qu'il y a une civilisation allemande, une civilisation italienne. Mais en France, il y a plusieurs civilisations. Et elles n'ont pas disparu ; vous pouvez en croire un député de Toulouse ! »

L'un fait le constat en confidence dans un bureau d'ambassadeur, l'autre revendique hautement la politique dans une enceinte parlementaire. Tous les deux partagent au moins ce qui, dans les niveaux politiques et administratifs supérieurs de l'État français, n'est qu'un secret de polichinelle, inspirateur occulte de l'organisation des territoires et de plus d'un déroulement de carrière.

Encore Sanguinetti, comme de Gaulle ou même Debré, nous épargne-t-il le couplet rituel sur la langue française, qu'un néogaulliste comme Dupont-Aignan chante sans vergogne en 2009 dans les colonnes du *Monde* : « Ce vouloir-vivre ensemble a un nom : la République. Il a un idéal : Liberté, Égalité, Fraternité. Il a un acteur central, l'État, creuset de la nation à travers les âges et le gardien de l'intérêt général, contre l'emprise des féodalités et des intérêts particuliers. Enfin, ce vouloir-vivre ensemble a une langue, le français. »

DR

Ernest Renan : « Une nation n'a pas plus qu'un roi le droit de dire à une province : « Tu m'appartiens, je te prends ». ».

Le slogan nationaliste est clairement formulé : un État, une nation, une langue !

Renan instrumentalisé

Les lecteurs de Suzanne Citron[3] ne sont pas dépaysés par l'énoncé de ces évidences. Il est en revanche un grand Breton qui pourrait être surpris de voir son nom si souvent cité en soutien de cette vision de la nation. Je veux parler de Renan, instrumentalisé à l'envi par les jacobins de tout poil, qui concluait pourtant en 1882 sa conférence « Qu'est-ce qu'une nation ? » par des phrases comme celles-ci :

« Si des doutes s'élèvent sur les frontières, consultez les populations disputées. Elles ont bien le droit d'avoir un avis dans la question. »

« […] une nation n'a pas plus qu'un roi le droit de dire à une province : « Tu m'appartiens, je te prends. » Une province, pour nous, ce sont ses habitants ; si quelqu'un en cette affaire a droit d'être consulté, c'est l'habitant. »

« L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation. Tant que cette conscience morale prouve sa force par les sacrifices qu'exige l'abdication de l'individu au profit d'une communauté, elle est légitime, elle a le droit d'exister. »

Voilà condamnés tout à la fois l'usage politique fait de la langue française, le racisme, le cléricalisme, la doctrine des frontières naturelles et la prétention à l'indivisibilité. Excusez du peu… Pour la conscience morale, je n'insisterai pas…

Une lignée nationaliste

Alors, Anatole de Monzie peut bien soutenir en 1925 que « pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître », Pompidou répéter en 1972 sur ce thème : « Il n'y a pas de place pour les langues régionales dans une France destinée à marquer l'Europe de son sceau »… ils sont simplement, sur ce point, dans la lignée nationaliste des Rivarol[4], Barère, Grégoire, Michelet[5], Combes, Pasqua, Chevènement, Pandraud[6], Dutourd[7] et cent autres premières ou secondes mains, comme Irénée Carré, cet inspecteur général de l'Éducation nationale en charge de l'extirpation du breton, qui écrivait dans un rapport de 1905 : « Il y a un intérêt de premier ordre à ce que les Bretons comprennent et parlent la langue nationale. Ils ne seront vraiment français qu'à cette condition. »

Peut-on mieux trahir la pensée de Renan ? Un humaniste qui de surcroît disait parler pour son siècle, et n'excluait pas que sa définition s'applique un jour à d'autres espaces. Nationalistes de tous les pays, écartez-vous !

Michel François

1. Note diplomatique publiée sur le site Wikileaks.

2. Alexandre, à ne pas confondre avec son frère Antoine, amiral qui défendit souvent des idées proches de celles soutenues dans ce journal.

3. Historienne, auteur de nombreux livres et articles dénonçant les falsifications historiques enseignées dans les écoles françaises. Voir notamment *Le Mythe national, l'histoire de France revisitée*, aux Éditions de l'Atelier, 2008.

4. Écrivain : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français ! » (1782). Pour être clair…

5. Historien à temps partiel : « La Bretagne est une colonie comme l'Alsace et les Basques, plus que la Guadeloupe » (1831).

6. Ancien ministre : « Il est temps que nous soyons Français par la langue » (1992).

7. Académicien français décédé le 17 janvier : « Monsieur Lang ayant créé un Capes de patois breton, pourquoi ne pas créer un Capes de mendicité ? Il y a une culture à préserver, comme on dit de nos jours » (1985).

L'élection d'Angelini à Purtivechju

La victoire du secrétaire général du Partitu di a Nazione Corsa (PNC), Jean-Christophe Angelini, aux élections cantonales de Purtivechju (Porto-Vecchio) des 20 et 27 mars derniers, est un événement historique, un séisme politique qui vient de loin et qui ouvre, encore un peu plus, les portes de l'autonomie pour la Corse.

Arritti

La troisième secousse sismique autonomiste a secoué l'île, Jean-Christophe est élu ! Le peuple corse fête la fin d'un clan.

Le contexte de Purtivechju

« La bataille de Purtivechju » n'a pas été un long fleuve tranquille pour les forces autonomistes, tant le clan Rocca Serra contrôlait, dominait et régnait dans le sud de la Corse depuis des décennies.

Camille de Rocca Serra, actuel député UMP de l'extrême sud depuis 2002, ancien président de l'assemblée territoriale de Corse (2004-2010), ancien maire de Purtivechju (1997-2004), membre du conseil général de Corse-du-Sud de 1988 à 2002 et proche ami du président Sarkozy, est celui qui voulait modifier la loi littoral en Corse pour vendre l'île de Beauté aux promoteurs immobiliers, faire de la Corse la Mallorca française et de Purtivechju l'Ibiza insulaire.

Mais il est aussi le fils de Jean-Paul de Rocca Serra, maire de Purtivechju pendant un demi-siècle, sénateur puis député de la Corse-du-Sud, président de l'Assemblée de Corse pendant quatorze ans… La liste est encore longue, la filiation remontant au XVIII[e] siècle ! Rocca Serra est un clan au service du dernier fils héritier, qui n'a jamais œuvré pour le peuple corse. Sa défaite est, en soit, déjà une victoire.

Voici dix ans que Jean-Christophe Angelini se bat pacifiquement, publiquement et démocratiquement contre le clan le plus puissant et le plus conservateur de l'île. À chaque élection à laquelle le secrétaire général du PNC s'est présenté, son score a progressé. En 2004, aux mêmes élections, il avait 26,86 % des voix au premier tour et 46,33 % au second. Cette année, la barre des 46 % ne lui échappe que de quelques voix (45,68 %). Mais ce résultat, il l'obtient dès le premier tour ! Au second, il est élu avec 53,72 % des suffrages, s'offrant le double luxe d'accroître encore son écart avec le candidat libéral et celui d'arriver en tête dans trois des quatre communes du canton.

Tout cela est devenu possible parce qu'à la conviction profonde des premiers militants s'ajoutent l'adhésion des sympathisants et, aujourd'hui, le soutien de tout un peuple au projet autonomiste.

Une longue marche commencée en 2009

La victoire de Purtivechju qui exprime la volonté et l'attachement des Corses au changement est aussi à remettre dans un contexte plus large. Elle est la troisième pour les forces autonomistes et démocratiques en Corse.

La première date de juin 2009, lors des élections européennes. La voie du changement a été ouverte par François Alfonsi : 24 % des Corses ont voté ce jour-là pour un candidat du PNC, dans une élection à la proportionnelle intégrale.

La seconde eut lieu neuf mois plus tard quand, aux élections territoriales – régionales sur le Continent –, la liste Femu a Corsica (Faisons la Corse) obtient au premier tour 18,40 %, arrivant devant toutes les listes de gauche et talonnant la droite. Une semaine plus tard, son score est de 25,89 %. Et l'ensemble de la famille nationaliste obtient près de 36 % des voix, huit points devant la droite et tout juste derrière l'union de la gauche, qui obtient une majorité relative à l'Assemblée. L'espoir et la volonté populaire étaient clairement de notre côté. Hélas, Paul Giacobbi, du Parti radical de gauche (PRG), qui s'était présenté aux élections territoriales sous l'étiquette PS, a fermé la porte des négociations, privilégiant une majorité relative et excluant simultanément les forces autonomistes en fort progrès.

Enfin, la troisième victoire est celle des cantonales. Ces élections sont pour nous, autonomistes, une véritable épreuve. Prime au sortant, scrutin uninominal, nouveau seuil de 12,5 %, campagne nationale… sont autant de barrières à franchir.

Un scrutin qui ouvre les portes de l'espoir

Lors de la victoire du 27 mars dernier, la joie des électeurs de Purtivechju a éclaté. L'unanimité d'analyse, si rare chez nous, touche toute la société corse. Le jeune autonomiste corse (35 ans) porteur d'un projet de société soutenu par le peuple corse bat le vieillissant et conservateur député sarkozyste ! « La victoire de l'espoir sur la résignation », tel était l'édito de François Alfonsi dans *Arritti* au lendemain du scrutin local.

est un séisme politique !

Le choc a été tellement violent que l'immobilisme issu des urnes a été emporté par les ondes sismiques. En effet, si, au sortir des élections, le conseil général de Haute-Corse demeure à gauche, et celui du sud à droite, la seule élection de Jean-Christophe Angelini fait bouger les lignes politiques insulaires. La gauche progressiste (non jacobine et non communiste) a ouvert des portes. Emmanuelle de Gentile et Jean-Louis Luciani, membres du PS local et conseillers exécutifs corses – mini-gouvernement régional –, étaient présents à l'ultime discours de campagne du candidat Femu a Corsica à Purtivechju. Luciani, toujours lui, qui est aussi conseiller général d'Ajaccio, a fait, au lendemain du scrutin, une offre d'ouverture, en proposant à l'actuel président du département, Jean-Jacques Panunzi (divers droite), d'intégrer la gauche et les nationalistes dans la majorité au détriment de l'UMP. Enfin, le président de l'exécutif corse a annoncé publiquement, dans la presse régionale, qu'il aurait voté Angelini.

Encore un petit effort…

Certes, la majorité libérale du département a refusé de s'ouvrir à d'autres horizons, bien sûr, la gauche jacobine, sortie grande gagnante du « non » au référendum local de 2003, a bloqué toutes ces initiatives. Mais les faits sont là. Nous sommes courtisés parce que soutenus populairement. Les lignes bougent, jusque dans le cœur de l'appareil jacobin qu'est le département, c'est dire !

Un dernier exemple. Lors de la session inaugurale du conseil général, qui est traditionnellement consacrée à l'élection de son président : douze élus de droite, huit de gauche et deux nationalistes. Les jeux auraient-ils dû être faits avant l'heure ? Probablement. Et pourtant. La gauche coupée en deux, entre l'ouverture de Luciani et le blocage jacobin du conseiller général-sénateur de Corse-du-Sud, Nicolas Alfonsi (PRG), décide de s'abstenir pour se compter, les nationalistes proposent une candidature d'ouverture, Paul-Joseph Caitucoli, élu en 2008, et la droite présente logiquement son président. Le sortant, pourtant reconnu pour avoir fait un travail d'ouverture au-delà des clivages politiques pendant trois ans, obtient onze voix, le candidat nationaliste quatre et les sept autres bulletins sont blancs. Le second tour est sans surprise, Panunzi est réélu avec douze voix, après le retrait de la candidature de Caitucoli. Mais les faits sont là, des voix de tous bords nous ont rejoints sur notre projet pour une autre politique en Corse.

Arritti

Jean Christophe Angelini (à gauche) et Majo Cucchi (suppléante) à leur dernier meeting de campagne ont reçu le soutien de tous les nationalistes modérés dont Gilles Simeoni (au centre).

L'élection de Jean-Christophe Angelini est un véritable tremblement de terre en Corse, et a été ressenti comme tel par tout le monde sur l'île. Ce résultat montre qu'en Corse, et au-delà, la voie autonomiste exclusivement pacifique, publique et démocratique est le bon choix et validée par les électeurs. Ce séisme est une secousse de plus, après celles de 2009 et 2010, dont l'épicentre politique situé à Purtivechju est l'expression du travail de terrain de Jean-Christophe Angelini depuis dix ans. Cette secousse doit se transformer en un véritable tsunami politique autonomiste aux prochaines élections territoriales de 2014 pour mettre définitivement à terre l'État centraliste jacobin dont les radiations politiques sont, à l'instar de Fukushima, tout aussi invisibles et inodores que nocives et mortelles pour la démocratie, pour notre culture et notre langue.

Roccu Garoby,
PNC-Ghjuventù

Une victoire historique pour l'Alsace

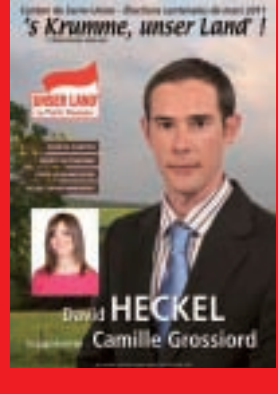

En plus d'un élu corse du PNC, la famille autonomiste de R&Ps a pu se réjouir de l'élection d'un Alsacien d'Unser Land : David Heckel. Sous ses propres couleurs, ce jeune homme de 33 ans a remporté à la surprise générale le scrutin cantonal de Sarre-Union en mars dernier. Bénéficiant entre autres du soutien du conseiller général sortant, Denis Lieb – le même qui s'était illustré en 2008 en décidant de ne s'exprimer qu'en alsacien pendant quelques mois pour s'opposer à la décision du Sénat de supprimer l'amendement de la constitution reconnaissant les langues régionales –, David Heckel s'est imposé face à l'UMP Simon Schmidt.

David Heckel défendra le statut d'autonomie et les spécificités alsaciennes (langue, culture, droit local, Concordat…) tout en militant pour une meilleure efficacité des services publics. Pour lui, « seul un statut d'autonomie régionale peut réinscrire l'Alsace dans l'espace rhénan et ainsi renforcer la vocation européenne de sa capitale, Strasbourg ». Unser Land demande également la fusion des départements et de la région afin de créer une collectivité territoriale unique, ainsi que la renégociation de la convention passée avec l'État au sujet de l'enseignement bilingue.

G.B.

L'islam et en Afrique du Nord

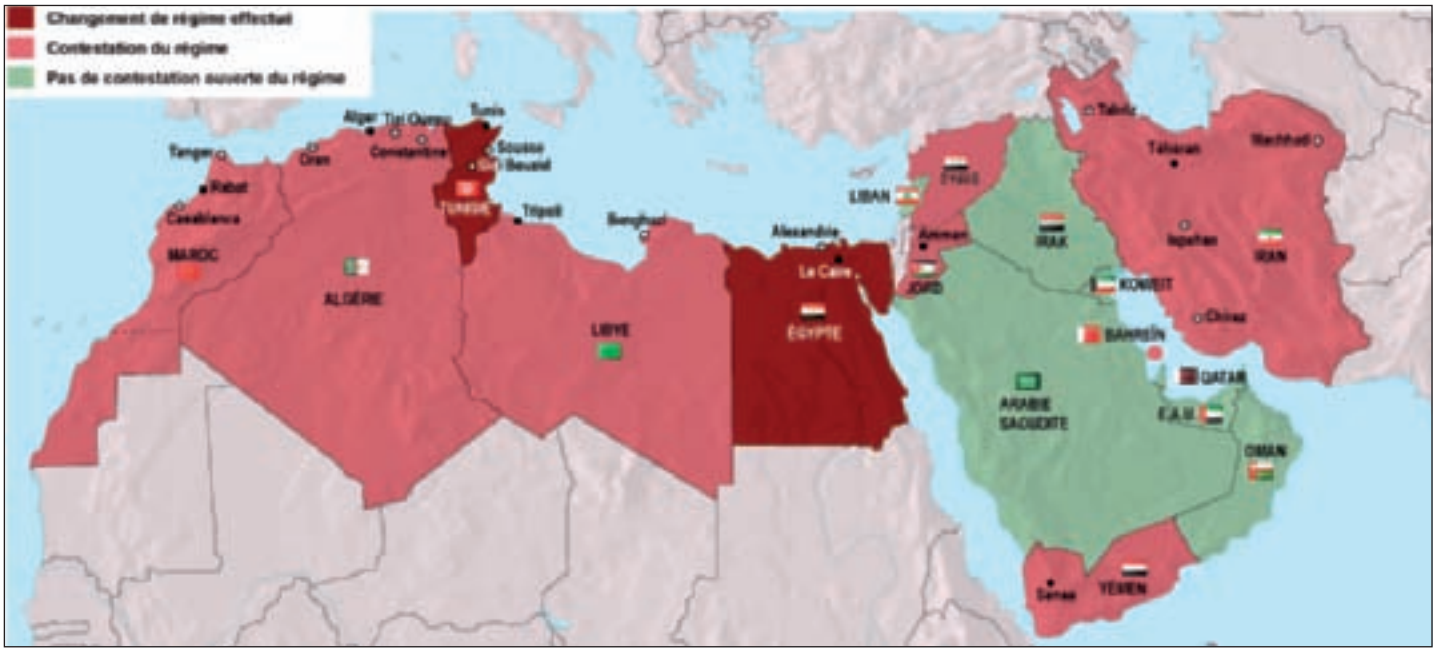

tunisieup

Tarek Bouazizi était ce vendeur ambulant tunisien de 27 ans dont la tentative d'immolation le 17 décembre 2010, pour protester contre la dégradation des conditions sociales en Tunisie, a conduit à son décès deux semaines plus tard. Sa mort fut à l'origine des émeutes déclenchant la révolte qui a évincé le président Ben Ali du pouvoir et, par contrecoup, a conduit à un ébranlement généralisé du monde arabe, que personne n'avait imaginé.

Des révoltes en cours

Seules les poussées du fondamentalisme islamique semblaient pouvoir menacer des régimes autocratiques arabes si solidement installés dans le nord de l'Afrique. Et la vue des vieux tyrans arabes s'effondrant dans le rire et le sang sous la poussée d'une nouvelle génération de jeunes idéalistes, unis par Facebook et enflammés par la perspective d'une ouverture sur un monde démocratique plus vaste, a enthousiasmé les observateurs dans le monde. Mais les médias ont trop vite parlé de « révolution », de « jasmin » ou autre… C'était un contresens majeur : une révolution a une préparation, une idéologie dominante, un but précis, celui de prendre le pouvoir pour le transformer. Rien de tel dans cet ébranlement arabe. C'est la spontanéité qui a partout dominé, ce qui est la marque même de la révolte.

Ces révoltes sont encore en pleine évolution, à différents stades de leur déroulement. En Tunisie et en Égypte, elles sont sur la bonne voie, avec des élections libres en perspective et une volonté affirmée de poser de nouvelles bases institutionnelles. En Algérie, en Syrie et au Yémen, les autocrates se cramponnent au pouvoir avec divers degrés de violence. Alors que le président algérien Bouteflika dit « vouloir renforcer la démocratie », son homologue yéménite Ali Abdallah Saleh a accepté fin avril de « quitter le pouvoir à terme », mais en Syrie, Bachar Al-Assad a choisi une répression permanente d'une brutalité sanglante… Et dans le Golfe, les monarques tentent d'éloigner les revendications démocratiques par des largesses pétrolières afin de faire admettre la modestie de leurs concessions politiques, lâchées jusqu'ici à contrecœur…

Quant à la Lybie, l'intervention armée de la France (et, accessoirement, de l'Otan), s'appuyant sur l'autonomisme traditionnel de la Cyrénaïque, autour de Benghazi, pour soi-disant se débarrasser d'un président Kadhafi que Sarkozy honorait hier à l'Élysée en grandes pompes, est surtout motivée par la volonté de contrôler le pétrole libyen actuellement exclusivement vendu à l'Italie. On est loin de la spontanéité des révoltes de la rue arabe…

Ces révoltes portent atteinte à la propagande d'Al-Qaida, prêchant le recours à la force pour faire tomber les régimes autocratiques arabes, en ce qu'elles montrent que le « pouvoir du peuple » peut être une meilleure arme.

La montée de l'islam

Jusqu'à présent, ces soulèvements paraissaient être largement à caractère laïc et les Occidentaux en étaient discrètement soulagés. Non parce qu'ils étaient tous hostiles à la religion. Beaucoup – les Américains en particulier – sont assez dévots. Mais, en gros, ils préfèrent leur choix religieux aux autres, et depuis le 11 Septembre, ils sont spécialement inquiétés par l'islam. Or, des signes montrent que cette religion est la force montante des mouvements arabes. Cela met mal à l'aise les libéraux, qu'ils soient arabes ou occidentaux. Ils craignent que le renouveau arabe soit détourné par une catégorie d'islamistes qui rejetteraient la version pluraliste de la démocratie, opprimeraient les femmes, et brandiraient le drapeau du jihad contre les chrétiens et les

les révoltes arabes et au Moyen-Orient

juifs. Ils craignent que ce militantisme meurtrier, qui a tué environ trente mille personnes au Pakistan durant ces quatre dernières années, puisse émerger dans le monde arabe maintenant.

En Lybie, le conseil national de transition des révoltés de l'est, qui gagne peu à peu un statut de gouvernement provisoire, présente un mélange de libéraux laïcs et d'islamistes. On trouve des jihadistes vétérans de l'Irak et de l'Afghanistan parmi les rebelles à Kadhafi, quoiqu'en nombre limité. Un général américain a même détecté un « soupçon d'Al-Qaida » parmi ces ennemis du colonel qui sont aidés par l'Occident, ce qui rappelle aux Américains les mauvais souvenirs de l'alliance contre les Russes en Afghanistan avec les moudjahidines avant que ceux-ci rejoignent Al-Qaida ou les Talibans…

L'organisation religieuse des Frères musulmans, qui a des branches partout dans la région, est le mouvement d'opposition le mieux placé en Libye, en Égypte et en Tunisie. Dans l'ensemble, ces Frères musulmans

DR

Manifestation berbère à Rabat le 20 février en faveur de la langue tamazight.

ont tout fait pour rassurer l'Occident et lui faire penser que désormais ils s'abstiendraient d'imposer la loi de la charia, au cas où ils seraient amenés à former un gouvernement dans un pays où ils émergeraient à nouveau comme parti légal.

En dépit de cela, ces Frères inquiètent encore beaucoup de gens. À une extrémité du large spectre idéologique qu'ils couvrent, ils ne sont pas très éloignés des jihadistes, dont un grand nombre a d'ailleurs débuté dans leurs rangs. Le principal mouvement islamiste palestinien, le Hamas, une émanation des Frères, a été enchanté par la chute de Moubarak. Il a dans le passé effectué des attentats-suicides au cœur d'Israël. En Égypte, dans le flux actuel de libérations des prisonniers, des centaines, sinon des milliers, de jihadistes sont mis en liberté… Ou encore au Maroc, le 24 avril, on a vu une manifestation pacifique réclamer la libération des détenus radicaux musulmans salafistes !

DR

Après sa répression qui a fait officiellement 800 morts, Hosni Moubarak est interpellé par la rue égyptienne.

Islamique et démocrate

Or, l'islam est appelé à jouer un rôle important au sein des gouvernements, dans le monde arabe plus qu'ailleurs. La plupart des musulmans ne croient pas en effet en la séparation de la religion et de l'État, comme elle existe en Amérique ou en France, et ils n'ont pas perdu leur enthousiasme pour la foi, comme c'est le cas pour beaucoup de « démocrates-chrétiens » en Europe. Des « démocraties » musulmanes, comme la Turquie, la Malaisie et l'Indonésie, ont toutes de grands partis islamiques.

Mais islamique ne signifie pas islamiste. Al-Qaida, au cours des dernières années, a perdu du terrain dans les cœurs et les esprits arabes. Les jihadistes sont une minorité, largement réprouvée par leurs coreligionnaires plus modérés, ne serait-ce que parce qu'ils donnent à l'islam une mauvaise réputation à travers le monde. Les batailles idéologiques entre modérés et extrémistes au sein de l'islam sont tout aussi féroces que l'animosité opposant les musulmans, chrétiens et juifs fondamentalistes les uns aux autres. Les Arabes les plus jeunes, en grande partie responsables des soulèvements, sont d'ailleurs mieux à l'écoute du reste du monde moderne que leurs prédécesseurs conservateurs.

En outre, des pays musulmans sont sur la voie de la démocratie, ou y sont déjà. Certains s'en tirent bien. Parmi les pays arabes, le Liban, avec sa profusion de religions et de sectes, est depuis longtemps une sorte de démocratie, quoiqu'entravée par la présence des milices armées. L'Irak lui-même doit être crédité d'avoir au moins élu un vrai parlement multiparti. En dehors du monde arabe, en Turquie, en Malaisie ou en Indonésie, l'islam et la démocratie cohabitent assez correctement. Beaucoup de musulmans citent la Turquie comme modèle. Son gouvernement modérément islamiste montre certes des signes très inquiétants d'autoritarisme, mais il sert son peuple bien mieux que les généraux jadis. De plus, l'Iran, qui a eu tant d'influence par le passé, n'est plus présenté comme un modèle : la théocratie ne tente pas les jeunes de la rue arabe.

L'islam ne trouvera cependant pas de compromis avec le monde démocratique moderne tant que les musulmans ne pourront assumer la responsabilité de leur propre vie. Or, du Maghreb au Proche-Orient, des millions d'entre eux sont aujourd'hui en situation de le faire enfin. Raison de plus pour se réjouir plutôt que s'inquiéter.

Ronan Leprohon

Le site de l'UDB
www.udb-bzh.net

André Pochon,

Célèbre pour ses méthodes agronomiques qui en font un pionnier de l'agriculture durable, André Pochon est toujours, a bientôt 80 ans, un expert reconnu.

Vivarmor Nature

André Pochon, l'agriculteur-chercheur qui a voulu travailler moins et gagner plus en polluant moins !

Aujourd'hui retiré à Trégueux, aux portes de Saint-Brieuc, Dédé, comme l'appellent affectueusement ses innombrables amis et admirateurs, est né le 1er septembre 1931 à Saint-Mayeux, la commune de son père, traversée par la frontière linguistique. Contrairement à ses sœurs plus âgées, nées dans la ferme des grands-parents maternels à Plouguernével, André n'apprendra pas le breton, si ce n'est les expressions usuelles et familières et, bien sûr, les gros mots. « Je suis, dit-il joliment, mâtiné gallo-breton. »

Le grand-père maternel bretonnant était conteur, la grand-mère paternelle gallo était conteuse. « Pour moi, les contes bretons sont plus durs que les contes gallo et ont plus de sens », dit-il. Lui-même conte également depuis qu'il a plus de temps à lui, dans les maisons de retraite, à la prison de Saint-Brieuc. Sollicité par un éditeur et voyant que la version orale ne passait pas à l'écrit comme il le souhaitait, il s'est mis à l'écriture, en commençant par *Le Petit Bossu* et *La Pomme rouge*. L'exercice, nouveau pour lui, lui a plu.

Le retraité, bientôt octogénaire, a des semaines bien remplies. Celle de notre entretien, il participait au Comité de suivi des algues vertes à Rennes, avant de se rendre pour deux jours à Bruxelles, invité à la présentation du film *Love me tender*, réalisé par des cinéastes belges, sur la production de viande, d'où le titre. « Du coup, je vais manquer la répétition de ma chorale, se plaint-il en riant, mais comme c'est nous qu'on entend dans le film chanter le fameux tube… »

Il va bien sûr profiter de son voyage pour rencontrer les responsables de la direction générale de l'Agriculture et son ami Dacian Cioloş en personne pour parler de la réforme de la PAC.

Le p'tit gars de Saint-Mayeux

Quel parcours que celui du p'tit gars de Saint-Mayeux qui, après le « certif » (certificat d'études primaires) passé à 13 ans, reste dans un premier temps dix-huit mois à la ferme, puis suit, poussé par ses anciens instituteurs, le CC (cours complémentaire) de Corlay, ouvert en 1945. Il y entre en novembre, après avoir fini de labourer les terres d'avoine, avec bœufs et chevaux… André est excellent élève, comme on l'imagine bien. Ses enseignants voudraient qu'il fasse l'école normale. Il hésite, tergiverse et prend sa décision : il sera paysan. Au grand dam de ses maîtres qui lui prédisent : « Tu le regretteras ! »

André entre tout naturellement à la JAC ; sa sœur, boursière au lycée Renan de Saint-Brieuc, est déjà membre de la JEC. Second coup porté à son ancien directeur de CC : « Comment, Dédé ? Chez les curés ! » Cela ne l'empêchera pas d'être le moteur de la victoire de la liste de gauche à l'élection municipale de 1959, à Saint-Mayeux. À la JAC, il rencontrera aussi bien les Lambert, Chopier que les Lacombe et Debatisse. Il quitte le mouvement au moment où Gourvennec y adhère. Il se marie en 1954 ; le jeune couple s'installe sur une petite ferme de huit hectares et, surprise ! renonce au bout d'un an à la fusion envisagée avec la ferme de vingt-cinq hectares des parents.

La « méthode Pochon »

C'est qu'en effet notre jaciste a créé entre-temps le CETA (Centre d'études techniques agricoles) de Mûr-Corlay, qui comprend dix-sept adhérents « qui n'étaient pas encore sur la voie du progrès », et travaille avec les jeunes chercheurs de l'INRA. C'est là que s'élabore la « méthode Pochon », la prairie à base de ray-grass et de trèfle blanc qui participe de la « révolution fourragère » entreprise par le grand agronome et écologiste que fut René Dumont. Contre le discours moderniste dominant, y compris celui tenu jusque-là par la JAC, et qui aboutit à la loi d'orientation de Pisani en 1962, André et ses amis démontrent qu'on peut doubler le nombre de vaches à l'hectare, que la motorisation en copropriété est un atout pour la petite ferme et qu'on peut vivre sur de petites exploitations tout en travaillant moins.

Florence Dhervé

Ici, à Guerlédan pour défendre le projet de STEP.

Autre innovation aux prolongements ô combien importants et qui contredit l'axiome des scientifiques « l'herbe a besoin d'azote » : l'observateur et analyste exceptionnel qu'est André Pochon en arrive à se demander si ce n'est pas l'engrais azoté qu'il met sur ses prairies qui fait du tort au trèfle blanc et donc à la pâture. L'expérimentation conduite sous contrôle confirme la justesse de l'observation. L'INRA dira d'abord que c'est sans doute dû à des conditions pédo-climatiques particulières, mais devra se rendre à l'évidence. « Double bénéfice, dit André, économie sur le prix de l'engrais et rendement accru et, cerise sur le gâteau, on ne pollue pas ! Au départ, la motivation était de gagner plus en travaillant moins, la conscience de l'environnement est venue par surcroît. »

De la remise en cause du « modèle breton »…

En 1981, André publie *La prairie temporaire à base de trèfle blanc*, premier d'une série de six ouvrages, fruits du questionnement permanent d'un « praticien exemplaire », d'un « agriculteur-chercheur », pour reprendre les expressions employées à son égard par d'éminents agronomes de l'INRA. Le géographe Maurice Le Lannou cite Virgile en parlant de celui qui fait la gloire du métier de paysan ! En 1982, André Pochon crée le CEDAPA, dont le nom dit assez la philosophie qui remet en cause plus que jamais les orientations officielles : Centre d'étude pour le développement d'une agriculture plus autonome. Plus autonome, plus économe et plus solidaire. C'est là le triptyque qui sera dépeint dans la brochure sur l'agriculture bretonne que publie l'UDB, cette même année 1982. C'est le début de la remise en cause du « modèle breton ». Bientôt on parlera de développement durable.

Écarté des organisations professionnelles « officielles », et pour cause, André continue de montrer la voie, de montrer que la course à l'agrandissement et au productivisme forcené n'est pas la solution, que l'on peut installer des jeunes sur des fermes plus petites et par là maintenir aussi de la vie dans les territoires, que l'on peut produire mieux, réduire les pollutions et gagner correctement sa vie.

Des études comparatives entre le « système Pochon » et le système dominant sont menées en s'appuyant sur les fermes expérimentales de Trévarez par exemple. Les résultats, une fois publiés, restent dans les tiroirs… Mais sous la conduite de l'INRA, avec l'appui du ministère de l'Agriculture et du conseil général des Côtes-d'Armor, un programme de recherche-action Systèmes Terre et Eau est mis en œuvre dans les années 90 pour analyser les résultats de vingt-sept exploitations du CEDAPA. Résultats validés au grand désappointement de ceux qui refusent de remplacer le maïs par l'herbe et donc de lutter efficacement contre les algues vertes.

… à la réforme de la PAC

André Pochon a très tôt perçu, à partir d'une intuition paysanne innée et d'une capacité d'analyse rare, que modernisme ne rimait pas avec progressisme, d'où sa rupture presque dès le départ d'avec le modèle que le pouvoir politique, les organisations professionnelles et leurs satellites mettaient en place, convaincus, de bonne foi pour beaucoup, que c'était là le moyen et le seul d'assurer le devenir de l'agriculture et des agriculteurs.

Avec la réforme de la PAC actuellement en discussion, un premier changement peut avoir lieu. André Pochon, expert reconnu et aujourd'hui sollicité de toutes parts, y contribue activement, à l'aube de ses 80 ans.

Herri Gourmelen

Bibliographie :
1981, *La prairie temporaire à base de trèfle blanc*, ITEB.
1991, *Du champ à la source : retrouver l'eau pure*, CEDAPA-Coop Breizh.
1998, *Les champs du possible : plaidoyer pour une agriculture durable*, Syros.
2001, *Les sillons de la colère*, Syros-La Découverte.
2009, *Agronomes et paysans : un dialogue fructueux*, Quae.
2010, *Le scandale de l'agriculture folle*, Éditions du Rocher.

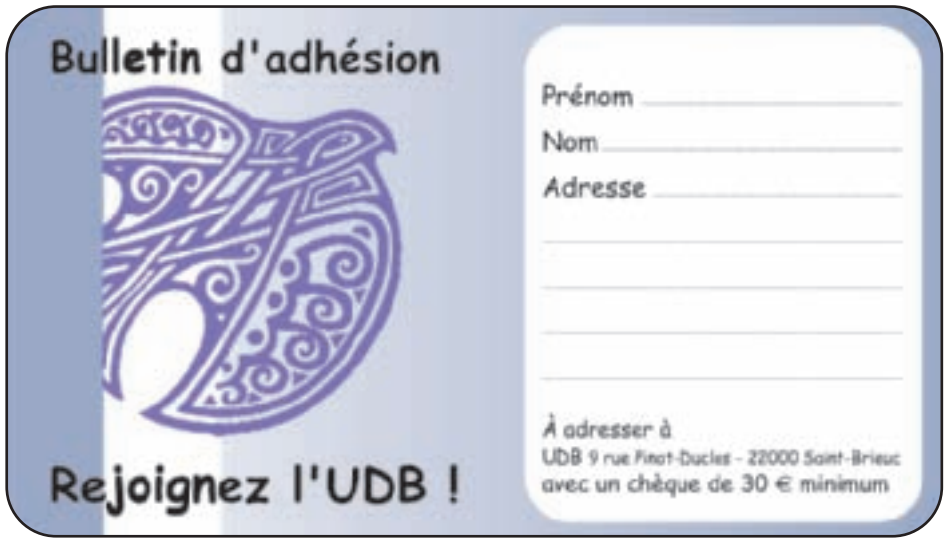

◆ Anne de Bretagne, l'héritage interdit

Voici un beau livre à s'offrir et à offrir, écrit par Alan Simon, auteur de l'opéra rock *Anne de Bretagne*. Agrémenté d'une iconographie superbe (plus d'une centaine de reproductions et de manuscrits historiques et même une bande dessinée), ce livre relate l'histoire de la duchesse Anne et de ses contemporains, puis le montage de l'opéra rock, avec une présentation des principaux artistes : notamment Tri Yann, Cécile Corbel, Laurent Tixier, James Wood, Pat O'May…

Viennent ensuite l'histoire des répétitions et du spectacle, ainsi que celle du tro Breizh, avec une multitude de photographies aussi belles les unes que les autres.

C'est un livre somptueux qui rend un magnifique hommage à la duchesse Anne, un livre décapant à mettre entre toutes les mains. Inclus dans le livre, un CD de dix titres de l'opéra rock, avec : Ange, Tri Yann, Nilda Fernández, Fairport Convention, les Holroyd, Christian Décamps, James Wood, Alan Simon et Cécile Corbel. À lire et à relire en musique !

Klaod Thomas

(CPE, 160 p., 24 €)

◆ Les Mannois et l'île de Man

Les éditions Armeline lancent une nouvelle collection très intéressante : « Peuples en péril ». Après *Les Csángós de Moldavie*, qui ont ouvert la collection, voici *Les Mannois de l'île de Man*, traités par Hervé Abalain. L'île de Man ne fait partie ni du Royaume-Uni ni de l'Union européenne. Aujourd'hui, les Mannois de souche, soucieux de leur culture celtique et de leur patrimoine, ne sont plus majoritaires dans le pays : depuis les années 1960, l'immigration a pris le dessus et menace directement leur identité. Certains, tel le parti Mec Vannin, n'hésitent plus à revendiquer l'indépendance, tandis que d'autres envisagent une plus grande flexibilité dans les relations Man - Royaume-Uni. Ce qui est sûr, c'est que les Mannois et les Mannoises qui ne se satisfont plus de la situation actuelle sont de plus en plus nombreux. Pour en savoir plus, on lira ce petit livre fort bien fait.

K. T.

(Armeline, 200 p., 12 €)

◆ La langue en Basse-Bretagne, modernité du breton

Un livre intéressant écrit par Thierry Jigourel, dont nous avons chroniqué plusieurs ouvrages dans le PB ? Ce nouvel ouvrage s'attache à relater l'histoire de la langue bretonne, des origines à nos jours, à travers des chapitres bien découpés : une langue celtique, des siècles de persécution linguistique, le temps des revendications, de la protestation à la réalisation, une langue en danger. Thierry Jigourel fait un tour assez complet de l'histoire de notre langue, mais, ce qui est le plus original, c'est que dans la seconde partie il fait des portraits d'auteurs : d'Hersart de La Villemarqué à Goulc'han Kervella, en passant notamment par F.-M. Luzel, R. Hemon, T. Malmanche, E. Masson et A. Duval.

Nonobstant quelques réserves concernant l'indulgence de l'auteur quant à l'attitude de certains durant la Seconde Guerre mondiale, le bilan est assez complet.

Suivent deux poèmes en breton, puis des chants bretons collectés par des folkloristes du XIX[e] siècle, des chants de fêtes, des cantiques et des chants patriotiques et de combat.

L'ensemble est agréable à lire, agrémenté de quelques photos. Il apprendra beaucoup aux non-initiés et rafraîchira la mémoire des autres.

K. T.

(CPE, 160 p., 22 €)

◆ Trompe-la-mort ou la longue vie de Jean-Baptiste Nicolas

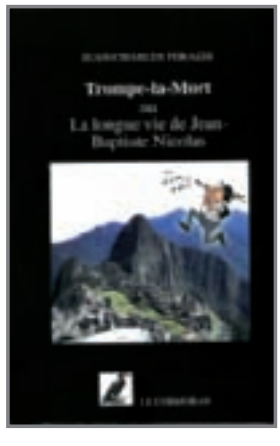

L'ancien journaliste Jean-Charles Perazzi est un auteur prolixe à la production diversifiée et à la verve renouvelée. Il aime à conter et le fait à nouveau dans cette histoire haute en couleur qui se passe cette fois en Amérique latine (et en Bretagne aussi). Cela démarre en fanfare par le récit de la mort différée du centenaire Jean-Baptiste. On reste dans le langage parlé dans les récits suivants, avec le même cocktail de vie, d'humour et d'imagination gambadante. Impossible de lâcher ce diable de petit livre sans l'avoir achevé. Bonne lecture !

Jean-Jacques Monnier

(Le Cormoran, 13 p., 12 €)

Atlas de Bretagne / Atlas Breizh

Mikael Bodloré-Penlaez
Divy Kervella

Coop Breizh

Moins d'un trimestre après la parution d'un atlas très original consacré aux minorités d'Europe (chez Yoran embanner, voir PB de janvier 2011), deux Bretons publient un nouvel atlas chez Coop Breizh. Un exploit quand on connaît la somme de travail qu'exige une telle édition (et son coût). De ce fait, les atlas de Bretagne sont plutôt rares : il en paraît un par décennie au maximum.

En 150 pages cartonnées grand format en couleur, les deux auteurs mettent à la disposition du public un ensemble de cartes originales et à jour sur tous les domaines de la vie bretonne d'aujourd'hui. La nouveauté de l'ouvrage est d'être entièrement bilingue français/breton, chaque carte se trouvant publiée côte à côte dans les deux langues et avec un commentaire dans les deux langues également, comme les préfaces de Lena Louarn et de Jean Ollivro. Il s'agit bien sûr de la Bretagne à cinq départements.

Voir et comprendre…

Avant de montrer la Bretagne et suivant l'usage bien établi des atlas scolaires, le livre offre des cartes (bilingues également) de l'espace, des planètes du système solaire, de la lune, des constellations visibles de Bretagne et un planisphère politique. Puis il aborde la géographie physique bretonne : le relief, l'hydrographie, la géologie et la lithologie, la végétation, les paysages, les boisements, des éléments du patrimoine naturel, le climat, les races animales domestiques. On entre ensuite de plain-pied dans la géographie humaine par une cartographie des dialectes du breton et de la pratique actuelle de la langue. Le gallo vient ensuite (une carte) avant les patrimoines alimentaire et architectural, une cartographie « musiques et danses », sports et jeux, coiffes traditionnelles, écus et drapeaux.

Puis vient l'histoire : Celtes anciens, Armoricains. Les tableaux généalogiques des rois et ducs sont suivis de cartes de la Bretagne et des territoires voisins à l'époque des rois bretons. La toponymie est traduite en cartes comme les limites des paroisses primitives. Suivent les invasions vikings, la Bretagne du XV[e] siècle, les grandes batailles et les personnages. Des évêchés aux pays contemporains en passant par les départements, les territoires historiques bretons occupent une place importante. Une cartographie fine des groupements de communes actuels inscrit l'atlas dans l'aujourd'hui, comme le chapitre socioéconomique, le plus novateur de l'ouvrage : routes, ports, modes de déplacement, réseaux de villes, population, dynamiques territoriales. L'économie, le tourisme, les comportements sociologiques et politiques trouvent toute leur place. Des planches sont consacrées à la partition de la Bretagne et à des propositions alternatives. On découvre avec intérêt une cartographie des effets possibles de la montée des océans sur le territoire breton.

Ce survol de la Bretagne en cartes est enrichi par les notices précises qui les accompagnent. L'ouvrage se conclue par une cartographie des minorités d'Europe et du monde et par une liste des sources utilisées, y compris les sites internet.

… au quotidien

S'il reste à l'écart des innovations-choc de certains travaux de géostratégie et de géographie contemporaines, ce gros livre solide et élégant, réalisé en Bretagne, se situe dans la lignée des atlas scolaires grand public (on se souvient encore des atlas Bordas !) qui accompagnent la vie quotidienne. Il en garde la simplicité et la clarté.

Jean-Jacques Monnier

(Coop Breizh, 150 p., 35,90 €)

Nous avons reçu…

et nous vous en parlerons si la place le permet :

- **Angelina Etiemble, Anne Morillon** – *Histoire de l'immigration en Bretagne*, Le Temps éditeur, 25 €.
- **Jean-Luc Le Cléac'h** – *Petite philosophie des ports maritimes*, Pimientos, 12 €.
- **Gérard Prémel** – *À la frontière*, Interventions à haute voix, 10 €.
- **Jean-Luc Le Pogam** – *Les Mange-Rêve n° 5 : le Miroir du rat, Le Palémon*, 10 €.
- **Jehanne-Emmanuelle Monnier** – *Les Frères Lambert*, Orphie, 22,50 €.

Musiques de Celtie

THE KANE SISTERS
Side by Side

Voilà quelques années que l'on n'avait plus entendu parler d'elles. Elles n'en continuaient pas moins à enseigner le *fiddle* et à tourner à travers le monde.

Six ans après leur précédent CD[1], les sœurs Liz et Yvonne Kane nous reviennent avec un troisième album, ***Side by Side***, un titre qui fait référence à leur apprentissage de la musique côte à côte durant leur enfance.

Originaires du Connemara, elles lui sont toujours fidèles et c'est à la maison, à Letterfrack plus exactement, qu'elles ont cette fois enregistré leur nouvel album. On y devine le feu qui rougeoie dans l'âtre et la pluie qui crépite sur le toit.

Un album encore très marqué par les compositeurs de leur région, puisque Paddy Fahey, Finbarr Dwyer ou Martin Mulhaire y ont toute leur place aux côtés d'autres sources d'inspiration. Liz y gagne en assurance, nous proposant ici quatre morceaux de sa main, dont le magnifique *Deer & a Hare / Panur Bán* et *Side by Side*, qui donne son titre à l'album.

La musique des deux sœurs est riche et brillante. On y découvre de nombreux morceaux complexes se prêtant à des tas d'ornementations et qui sonnent idéalement sur les longs coups d'archets de Liz et Yvonne.

Elles ont élargi la palette de leurs accompagnateurs avec le guitariste Dáithí Sproule (Altan), le bouzoukiste Mick Conneely et le pianiste Patsy Broderick. Et le petit plus, un jeune danseur d'Ottawa, Nathan Pilatzke, qui fait résonner ses pas sur *Thomond Bridge* et *Tatter Jack Walsh*.

Indéniablement l'album de la maturité.

(Dawros Music
www.thekanesisters.com)

RAW BAR COLLECTIVE
Milhouse Measures

Bien des musiciens vous le diront, les enregistrements en public n'ont pas du tout la même résonance que le travail en studio ; cela est dû en partie à la relation qui peut s'instaurer entre les musiciens et le public.

C'est tout à fait perceptible sur l'album ***Milhouse Measures***, que nous propose une nouvelle formation, Raw Bar Collective, album enregistré dans l'intimité de la minuscule salle d'un pub rural de Millstreet, dans le comté de Waterford.

Nouvelle formation certes, mais avec des musiciens aguerris puisque nous retrouvons un trio de choc : Benny McCarthy qui, de *Danú* à *Rattle The Boards*[2], fait résonner son accordéon diatonique depuis une vingtaine d'années, Dave Sheridan, *fiddler* du comté d'Offaly et Conal Ó Gráda, flûtiste renommé de Cork.

The Raw Bar est une expression typique qui tente de cerner l'essence indéfinissable de la musique traditionnelle. Et *Collective*, car il s'agit là d'un travail en commun. Un trio secondé sur l'album par l'ex-Dé Dannan Colm Murphy au *bodhrán* et la chanteuse de *sean-nós* Nell Ní Chróinín sur deux magnifiques titres en irlandais.

La plupart des morceaux ici présents – reels, *slides*, *hornpipes*, polkas ou *barndances* – ne sont pas très communs, leur choix ayant été dicté aux trois membres du groupe en fonction de leur plaisir à être joués.

Une musique empreinte de chaleur, de passion et de respect à la fois. L'album de trois virtuoses.

(Autoproduit RBC 001
www.rawbarcollective.com)

NICGAVISKEY
Home away from Home

Un proverbe dit que les chiens ne font pas des chats. De même les musiciens engendrent souvent d'autres musiciens. Témoin le tout jeune groupe Nic-Gaviskey, tous enfants de musiciens irlandais.

C'est en 2009, dans un pub de New York, que deux sœurs, Bernadette et Caitlín Nic Gabhann, rencontrent deux jeunes Irlandais de Detroit et Baltimore, Seán Gavin et Seán McComiskey.

Si Bernie fait glisser avec grâce son archet sur les cordes de son *fiddle*, sa sœur Caitlín n'est pas en reste en excellant au concertina, avec lequel elle a remporté par trois fois le titre de championne d'Irlande. Et comme si cela ne suffisait pas, c'est aussi une excellente danseuse, qui a tourné avec *Riverdance*, tandis que sa sœur aînée accompagnait la troupe de *Lord of the Dance*.

Les garçons ne sont pas en reste, puisque j'ai déjà eu l'occasion de vous parler du flûtiste Seán Gavin, qui a officié au sein du groupe Gan Bua[3], puis a accompagné la troupe *Celtic Legend*. Seán McComiskey, fils de l'accordéoniste Billy McComiskey, pratique quant à lui le même art que son père.

De leur rencontre fortuite est né ce groupe, contraction de leurs noms, et un merveilleux album, ***Home away from Home***, qui symbolise l'union des musiciens irlandais d'Amérique et de l'île verte.

Jigs, reels, *barndances* s'y entrecroisent pour notre plus grand plaisir, tressant d'habiles combinaisons accordéon/fiddle ou flûte/concertina. On reconnaît ici ou là quelques standards : *The Chaffpool Post*, *The Man of the House*, *The Blacksmith…* Quatre morceaux permettent à chacun des protagonistes de donner à entendre son talent sur un solo de chaque instrument.

Si jeunes et déjà si talentueux.

(Autoproduit NIC001CD
www.nicgaviskey.com)

HEIDI TALBOT
The Last Star

Nouvelle star au panthéon des chanteuses irlandaises, la ravissante Heidi Talbot publie aujourd'hui son troisième album, ***The Last Star***.

Native du comté de Kildare, à l'ouest de Dublin, elle est issue d'une fratrie de neuf au sein de laquelle chanter a toujours été important.

Après avoir fait partie du groupe irlando-américain Cherish The Ladies, elle tente l'aventure en solo en 2004. Dotée d'une magnifique voix délicieusement expressive, elle a parfois été comparée à sa consœur Mary Black.

En dehors de ses propres concerts, elle accompagne de temps en temps le *folk-singer* écossais Kris Drever, l'un des innombrables musiciens de la super-brochette de pointures qui l'accompagnent ici, au rang desquels son mari, le *fiddler* écossais John McCusker, qui signe aux côtés d'Heidi un certain nombre des musiques de l'album.

Mais il y a aussi la *dream team* de Capercaillie, Donald Shaw, Michael McGoldrick, Ewen Vernal ou James MacKintosh. Également présents Phil Cunningham, Alan Kelly, Ian Carr, pour n'en citer que quelques-uns, et les deux chanteuses Eddi Reader et Karine Polwart.

Onze superbes chansons dont trois de la propre main d'Heidi – *The Last Star*, *Tell me Truly* et *Bleecker Street* –, mais aussi des traditionnels – *Bantry Girls* – ou des chansons écrites par Karine Polwart – *The Shepherd Lad* – ou Sandy Denny – *At the End of the Day*.

Un excellent album de *folk music*, dont on peine toutefois à appréhender le caractère irlandais.

(Compass 7 4545 2
Distribution Keltia)

Philippe Cousin

1. PB n° 495, avril 2005.
2. PB n° 534-535, juillet-août 2008.
3. PB n° 530, mars 2008.

Selaouit

par Pierre Morvan

PANACHE

Nolwenn Leroy n'a sans doute pas que des qualités. Elle n'a pas que des défauts non plus, mais elle en a un gros, elle ne connaît pas votre mensuel préféré, celui que vous tenez en ce moment entre vos mains. Et son service de presse non plus. Ce qui fait que Selaouit n'a pas pu vous parler de son album, lequel n'en a effectivement pas besoin puisque de toute façon il pulvérise les records de vente… Mais Nolwenn Leroy connaît désormais *Le Nouvel Obs'*, hebdo parisiano-parisien autocentré, qui a déjà eu l'occasion de mener des campagnes inspirées par la bande FM. Dès que l'on parle de la défense des identités « régionales », *Le Nouvel Obs'* sort la grosse artillerie. C'est clair, le seul « communautarisme » qui vaille se doit d'être bleu-blanc-rouge. Alors bien sûr, Nolwenn, la pauvrette, avec sa robe *gwenn ha du* et son « fichu », elle déplaît. Et elle s'en prend plein la musette, sous la plume d'un critique boboïsant qui n'a su voir chez elle qu'une ivresse « de cadastre, d'ancrage et de toponymie » et dans son album « l'image de la France rurale » des terroirs… Maurras, sort de ce (charmant) corps ! Décidément très forte cette Nolwenn : non seulement elle explose le top 50, mais en plus elle décide même les moins motivés à prendre sa défense. Et à trouver que sa réponse au *Nouvel Obs'* ne manque pas de panache !

ARANEL
La Légende d'Aranel

Le chanteur rennais Marc Gauvin[1] et Jim Barr, bassiste du groupe Portishead, se sont mis en tête de revisiter « sans les altérer » une petite dizaine de grands classiques de la chanson bretonne, parmi lesquels *Marv Pontkalleg*, *Dir ha tan*, *Kokelikelo*, *Son ar chistr* ou *Me zo ganet e kreiz ar mor*… Autant dire l'immensité de la tâche ! Si le résultat peut être jugé inégal, l'ensemble donne lieu à quelques jolies rencontres d'où ressortent sur plusieurs titres la voix émouvante de Clervie Verveur et celle, non moins touchante, de la petite Noëlline au visage d'elfe. Celle-ci, atteinte d'une maladie génétique (syndrome de Williams-Beuren), intervient sur *Dir ha tan* et transforme du même coup ***La Légende d'Aranel*** en bonne action. Également mobilisées autour du projet, quelques pointures comme Sylvain Barou ou Ronan Pellen apportent leur incontestable savoir-faire à ce nouveau « son électro-celtique », assez bien rendu par *Aven*, l'instrumental qui conclue l'album. Au final, plutôt une bonne surprise.

(Aztec Musique, Coop Breizh, CM 2209)

FRÈRES CORNIC
Biniou & bombarde

En terre trégoroise, ils sont connus comme deux loups blancs. Leur participation au BD Swing Orchestra il y a quelques années et au groupe Skirienn actuellement ne représente qu'une petite partie de la partie émergée de l'iceberg. Les Frères Cornic sont partout là où la vie culturelle bretonne trépide… Et sur les scènes des festou-noz… ils sont comme chez eux.

Également sonneurs de couple, ces « animateurs de fêtes » nous proposent cet album comme témoignage de leur indéniable efficacité à « faire monter la transe jusqu'aux hurlements de plaisir ! ». À force de marches et de gavottes, de laridés, de *pach pi* ou d'*hanterdro*, leur « musique vivante pour les vivants » parvient à divertir « l'ouvrier, les amants, l'ancien et les enfants », ce qui peut passer ma foi pour une assez bonne définition de nos fêtes de nuit intergénérationnelles, « art de vivre ensemble si particulier à ce petit coin de planète ». Rien que du bon et du bonheur pour les danseurs !

(Kerjava)

HAMON-MARTIN QUINTET
Du silence et du temps

En voilà d'autres qu'il n'est plus vraiment utile de présenter… Les Hamon-Martin, qu'ils évoluent en duo, en trio, en quartet ou, comme ici, en quintet, ont atteint des sommets dans la maîtrise de leur art et dans leur adresse à faire bouger des multitudes de danseurs en sueur… L'album prend son envol avec une chanson, réussie, contre le projet de Notre-Dame-des-Landes et atterrit sur un *Delirium bulgaris* qui porte bien son nom… Et entretemps, que de talent déversé entre nos oreilles éberluées (en admettant que des oreilles puissent l'être). La voix juste et bien posée de Mathieu Hamon est parfaitement soutenue par les instruments, la bombarde ou la flûte de son frère Erwan, l'accordéon de Janick Martin, le cistre de Ronan Pellen et la basse d'Erwan Volant. Les morceaux s'enchaînent et le souffle ne retombe à aucun moment. Suite gavotte, pilé menu, tour, mazurka… si les airs à danser constituent comme d'habitude l'essentiel de l'album, on doit aussi apprécier quelques morceaux à écouter d'excellente facture, comme cette *Fille du geôlier* ou ce *Cavalier s'entête*… Superbe, du début à la fin.

(Coop Breizh, CD 1038)

LIVE IN KAWAN [Fest-Noz]

Kawan est un bourg qui bouge ! En témoignent le nombre étonnant de festou-noz et soirées musicales qui s'y déroulent, et celui non moins surprenant de musiciens et d'artistes qui ont choisi d'y habiter… ceci expliquant peut-être cela. Ce n'est sans doute pas pour rien si c'est Kawan qui a été retenu pour la relance de la Gouel broadel ar brezhoneg, dont la prochaine édition aura lieu à la Pentecôte, les 11 et 12 juin, avec un programme alléchant (Nolwenn Korbell, N'Diale, Plantec, Bagad Brieg, Gweltaz Adeux, Les Ramoneurs de menhirs et beaucoup d'autres… pub !).

Mais c'est à une autre occasion qu'a été enregistré cet album live, lors du fest-noz organisé pour le Local Eclectik Festival, qui s'est tenu en octobre dernier, toujours à Kawan, *evel just*. L'album donne un petit aperçu de cette scène kawainaise hyperactive. Avec Le Bour-Bodros Quintet, un groupe qui monte, des talents reconnus comme Ifig et Nanda Troadec, Moal-Chaplain ou Corre-Suignard, ou encore les nouveaux venus de l'Olympique Treujenn Gaol du Trégor, les « très jeunes gaullistes » comme ils disent… Kawan ? Une commune énergique et dynamique !

(Ti ar Vro)

1. PB n[os] 546-547, juillet-août 2009.

Chaises musicales géantes à Rennes !

Un totem de plusieurs mètres trône sur la place de la mairie à Rennes. Autour, des dizaines de chaises et des militants en t-shirts orange invitant les Rennais à participer avec eux à un jeu antédiluvien : les chaises musicales.

Erwan Le Merer

Une foule joyeuse est venue participer aux chaises musicales géantes organisées par Ai'ta.

Le 9 avril dernier, les membres du collectif Ai'ta ont décidé de sensibiliser les élus et la population bretonne à la perte culturelle que constitue le déclin de la langue bretonne. L'Unesco a publié une nouvelle édition de son atlas des langues en danger, dans laquelle le breton est à nouveau classé en tant que « langue sérieusement en danger ». Il ne reste aujourd'hui que 200 000 locuteurs quand on en dénombrait encore un million dans les années 50. Quoi de plus symbolique pour l'illustrer que des chaises musicales en plein cœur de Rennes ? Pourtant, souligne le collectif Ai'ta, « partout en Bretagne, des milliers de gens font de leur mieux pour que notre langue vive, pour qu'elle puisse être transmise aux jeunes générations ».

C'est donc aux pouvoirs publiques que le message était adressé : fi des conflits d'ego, commencez par régler les urgences ! Et sur ce point, le tract réalisé pour l'occasion par Ai'ta avec le soutien de diverses organisations associatives et politiques (dont l'UDB) était très concret quant aux actions à mener : créer un livret de famille bilingue, autoriser les mariages en breton, exiger une école en langue bretonne par canton, soutenir les projets de crèche en breton, obtenir une télévision et une radio publique en breton, promouvoir l'utilisation de la langue au sein des entreprises et notamment à la poste, à la SNCF, dans les transports publics, former les personnels volontaires… mais aussi obtenir un statut pour cette langue !

Un pari réussi pour ceux qui entendent « promouvoir le breton par la désobéissance civile ». Animées par Yann-Herlé Gourvès et Marion Gwenn sous un soleil de plomb, ces chaises musicales ont réuni plus d'une centaine de participants dont 80 joueurs. Dans une ambiance festive malgré le message, chaque tour était l'occasion de rappeler que, sans école, les locuteurs s'éteignent plus vite qu'ils apparaissent. Quoi qu'il en soi, comme l'a si bien dit Tristan an Nedeleg lors du Webnoz de Cavan quelques jours plus tard, « ceux qui restent sont plein de vie » !

G.B.

Mots croisés n° 243

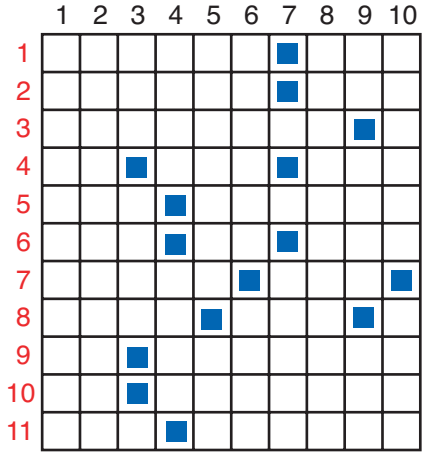

HORIZONTALEMENT : 1. Station balnéaire du Morbihan ; Règlement – 2. Amour de Tristan ; Légumineuse – 3. Jeu – 4. Drame à Tokyo mais pas à Glasgow ; Aber ; Refusa l'évidence – 5. Yacht-club dont le siège est à Gênes ; Conductrice d'animaux – 6. Noble britannique ; Citroën fabriquée à Rennes ; Voyou – 7. Vers antique ; Partie de voile qu'on serre – 8. Dans le titre d'un ancien journal autonomiste breton ; Ennemi des nordistes – 9. Intelligence ; Chimiste nucléaire autrichienne (1878-1968) – 10. Rayons ; Ville en lisière de la forêt de Rambouillet – 11. Ouvert à l'envers ; Plante toujours verte, d'où son nom.

VERTICALEMENT : 1. On libérait les prisonniers pour célébrer ce culte – 2. Procédant par association – 3. Possessif ; Prénom féminin – 4. Commune qui abrite le camp militaire de Coëtquidan ; Espar qui permet d'orienter la grand-voile d'un bateau – 5. Mélange de métaux ; Sorte de pain – 6. Grande ville bretonne troublée ; Attachés – 7. Ancien – 8. Habitante d'une ville léonarde – 9. Matière d'alliance ; Fleur qui compte 210 espèces ; Fin de transmission informatique – 10. Pays du Proche-Orient ; Arbre ressemblant au frêne.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 242

Horizontalement : 1. IRLANDAISE – 2. LARIDÉ ; NIL – 3. IF ; MONOÏ – 4. EAU ; SARONG – 5. NL (*Nederland*) ; GAG – 6. NECHAO ; ESB (*École supérieure* du bois) – 7. ÈS ; ERG ; MOI – 8. ET ; MIL – 9. ATTAQUE – 10. BI ; ONU ; NET – 11. DÉESSE ; TUE.

Verticalement : 1. LIENNES ; BD (*bande dessinée*) – 2. RAFALES ; AÏE – 3. LR ; ET – 4. AIR ; GHETTOS – 5. ND (*Notre-Dame*) ; SAAR ; ANS – 6. DÉMAGOGIQUE – 7. OR – 8. INNOCEMMENT – 9. SION ; SOI ; EU – 10. ÉLIGIBILITÉ.

PETITES ANNONCES

Entreprise Thierry Carric
Couverture-zinguerie
Neuf et rénovation
Toiture ardoise, toiture zinc, pose de velux, bardage et isolation, entretien de toiture.
Travail à l'ancienne.
35 années d'expérience.
La Croix-Neuve - 22340 Trébrivan
Tél. 02 98 93 19 27 ou 06 63 09 63 79

Korf-ha-korf

Un film réalisé par Roland Thépot, assisté de Goulwena an Henaff.
Une coproduction Aligal Production et France Télévisions.

Korf-ha-korf raconte l'itinéraire d'une femme à la recherche de mots qu'elle ne connaît pas. Cette femme écrit en breton, elle écrit sur la vie et, parfois, pour raconter ses histoires, elle a besoin de certains mots, des mots qui font rougir, que l'on entend tout bas, des mots qui parlent d'amour, d'érotisme et même de sexe. Elle a besoin de comprendre pourquoi ce pays a été si puritain, si réservé et comment aujourd'hui les Bretons mettent des mots sur leur vécu, leur corps, leurs rapports aux autres.

- **Diffusion en breton** le dimanche 15 mai à 11 h 30 sur France 3 Bretagne, dans Red an Amzer.
- **Diffusion en français** le samedi 14 mai à 15 h 25 sur France 3 Bretagne et France 3 « Pays-de-la-Loire ».

Studi ha Dudi

Stages avec Studi ha dudi

Samedi 14 mai à Plésidy (22)

- **Chant gallo**. Chanteur et conteur du pays de Pipriac, Albert Poulain partagera son savoir au cours d'un stage consacré aux chants de haute Bretagne (45 € la journée).
- **Langue bretonne**. Le dernier stage de la saison 2010-2011 – ouvert à tous, débutant complet ou personne souhaitant approfondir ses compétences (35 € la journée).

Renseignements et inscriptions :
studi-ha-dudi@wanadoo.fr
http://studi-ha-dudi.pagesperso-orange.fr

Recevez *Le Peuple breton* chaque mois

Prénom et nom .....
Adresse .....

11 numéros par an (dont deux spéciaux) : 35 €
Tarif de soutien : plus de 40 €
Étranger : tarifs sur demande
Chômeurs, étudiants : 50 % de réduction

Ci-joint règlement par chèque à l'ordre du *Peuple breton*
Administration : 9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Vos questions
Nos réponses

« Posez une question au journal : nous essaierons de vous répondre. Mais… ne soyez pas impatient, le nombre et la complexité des problèmes soulevés nous contraignent parfois à différer notre réponse. »

La rédaction du *Peuple breton*

Question 115

Combien y a-t-il de restaurants étoilés Michelin en Bretagne ? Et de chefs étoilés ?

Réponse

La Bretagne ne compte malheureusement plus de chefs à trois étoiles dans le guide Michelin, depuis qu'Olivier Roellinger (voir son interview dans *Le Peuple breton* de juillet 2005) a rangé ses casseroles aux Maisons de Bricourt, à Cancale (35).

Cinq cuisiniers de Bretagne ont cependant deux étoiles au Michelin. Ce sont : Patrick Jeffroy, de l'Hôtel de Carantec, à Carantec (29) ; Laurent Saudeau, du Manoir de la Boulaie, à Haute-Goulaine (44) ; Jean-Paul Abadie, de l'Amphitryon, à Lorient (56). Deux cuisiniers supplémentaires ont obtenu deux étoiles en 2010 : dans le Finistère, Ollivier Bellin, de l'Auberge des Glazicks, à Plomodiern et, dans la Loire-Atlantique, Philippe Vételé, du restaurant Anne-de-Bretagne, au port de Gravette, à La Plaine-sur-Mer.

Les restaurants à une étoile (on en compte 36 en Bretagne) sont assez bien répartis, à l'exception de la Loire-Atlantique – qui n'en compte que 4 –, alors que le Morbihan, avec 7 étoilés, présente à peu près l'offre d'Ille-et-Vilaine et du Finistère (8 chacun) ou celle des Côtes-d'Armor (9 restaurants étoilés).

Question 116

Depuis quand *Le Peuple breton* est-il tout en couleurs ?

Réponse

Depuis le numéro 509, qui est paru le 1er juin 2006. Cette nouveauté correspondait aussi avec un changement d'imprimeur, le PB quittant Lannion (22) pour être fabriqué à Saint-Thonan (29).

Jeu du PB de mai

Comme le dit le dicton : « En mai, fais ce qu'il te plaît. » Et si… vous faisiez des sandwichs en famille ? Ça tombe bien, *Le Peuple breton* vous fait gagner ce mois-ci dix livres pour enfants des éditions Trop mad ainsi qu'un jeu de carte pour redécouvrir le plaisir de cuisiner à tout âge. Les recettes de sandwichs fort appétissants et élaborés avec des produits locaux sont proposées par la chef lorientaise Nathalie Beauvais, alias « Majiknath », qui officie au *Jardin gourmand*. Idéal pour un pique-nique ensoleillé accompagné d'une bonne revue !

*Comme d'habitude, pour participer au tirage au sort qui attribuera ces lots, il suffit de nous adresser avant la fin du mois (le cachet de la poste faisant foi) sur papier libre : vos nom, prénom (**obligatoire**) et adresse. Une seule participation par personne et une seule adresse à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1 – 29850 Gouesnou**.*

Résultats du jeu du PB de mars

Voici les 10 participants qui ont gagné le livre d'Irène Frachon *Mediator 150 mg ; combien de morts ?* mis en jeu en mars dernier.

Tirés au sort, ce sont : Jakez, de Saint-Donan (22) ; Hervé, du Relecq-Kerhuon (29) ; Brigitte, de Lothey (29) ; Yann, de Brest (29) ; Yannick, de Saint-Renan (29) ; Nicole, de Nantes (44) ; Anne-Marie, de Séné (56) ; Geneviève, de Gien (45) ; Jacky, d'Angers (49) ; Josiane, de Villeneuve-Saint-Georges (94).

Les lots ont été expédiés en avril dernier.

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensuel (47e année)
Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU
peuple.breton@orange.fr

Directeur de la publication :
Robert Pédron
Rédacteur en chef :
Gael Briand
06 71 83 70 76
Rédacteur-adjoint :
Ronan Leprohon - 02 98 07 81 34
Responsable des pages Pobl Vreizh :
Jean-Claude Le Gouaille
Secrétaire de rédaction :
Jacques Dyoniziak
Responsable calendrier :
Christian Pierre
Ont contribué à ce numéro :
Florence Dhervé, Jean-Guy Le Floc'h, Gael Briand, Herri Gourmelen, Jean-Claude Le Gouaille, Yves Jardin, Michel François, brasserie An Alarc'h, Yannick Quénéhervé, Kristian Guyonvarc'h, Christian Pierre, Arnaud Thominiaux, Pierrick Brihaye, Damien Perrotin, Mael Vérot, Nono, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Alain Kervern, Fulup Plouzane, Paol ar Meur, Herve Lannuzel, Morgan Tremel, Michel François, Roccu Garoby, *Arritti*, Ronan Leprohon, Jean-Jacques Monnier, Klaod Thomas, Philippe Cousin, Pierre Morvan, Erwan Le Merrer, Ronan Pagan.
Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens
En Catalogne : Philippe Liria
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitanie : Gérard Tautil
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier, 19, Penn-ar-Pave – 22300 Lannion
Livres en breton :
Herve Lannuzel
27, boulevard Laënnec – 35000 Rennes
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal
Éditeur :
Presses populaires de Bretagne
CPPAP : 0712 G 86914
Impression et routage :
Cloître imprimeurs à 29800 Saint-Thonan

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

IMPRIM'VERT

Abonnements, administration :
9, rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC
Dépôt légal : n° 3258

LE PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

L'accueil et le secrétariat du *Peuple breton* à notre local de Saint-Brieuc sont assurés par Maïwenn aux horaires suivants : de 9 h 15 à 16 heures les lundis, mardis et jeudis. Téléphone-fax-répondeur : 02 96 61 54 11.

Koumanant 3 miz digoust
3 mois d'abonnement gratuit

Goulennit keloù ar vro ha spered an dud !

YA ! Bep gwener en ho poest lizher - Digoust e-pad 3 miz !

Prof evit lennerien ar
Cadeau aux lecteurs du

LE PEUPLE BRETON

Kas keloù da
Faites connaitre votre souhait à

Ya!

29520 LAZ

A-RAOK *AVANT le* 31/05/2011

Anv *Nom* ..... Anv bihan *Prénom*.....

O chom e *résidant à* .....

Postel *mail*.....@.....

a zo laouen da resev Ya! digoust e-pad 3 miz.
serait heureux de recevoir Ya! gratuitement durant 3 mois

BRETAGNE

FÊTE DE LA BRETAGNE

GOUEL BREIZH

13 > 22 mai 2011

à la Saint-Yves

Retrouvez toute la programmation sur

fetedelabretagne.com

Région BRETAGNE

Tourisme BRETAGNE

ouest france

Le Télégramme

france 3 bretagne

france bleu

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH

☎ 06 71 83 70 76 💻 contact@lepeuplebreton.bzh

Merci de nous retourner le présent bulletin accompagnée du montant de votre abonnement à :

LE PEUPLE BRETON

9 RUE PINOT DUCLOS

22000 SAINT BRIEUC

Le prix d'un numéro en kiosque est de 5,00 € et celui de l'abonnement est de 45 € (soit 4,09 € le numéro). L'abonnement annuel que nous vous proposons en 2019, ce sont 11 numéros :

10 numéros de 36 pages + 1 numéro spécial de 52 pages en été

Vos NOM, prénom et adresse :

_____

_____

Pour vous joindre facilement en cas de problème de distribution : téléphone : _____

Courrier électronique : _____ @ _____

2 formules

☐ **Par chèque (ou en ligne : lepeuplebreton.bzh, onglet « S'abonner »)**

☐ Ordinaire → 45 € ☐ De soutien → à partir de 50 € ☐ Étranger par avion → 55 €

▶ Chèque libellé à l'ordre du Peuple breton, à envoyer avec le présent courrier aux Presses populaires de Bretagne. *(Paiement par virement : nous consulter.)*

☐ **Par prélèvement automatique** (ordinaire : 3,75 € par mois ; de soutien au-delà).

☐ Je désire m'abonner par prélèvement automatique de _____ € par mois.

▶ Je remplis le mandat ci-dessous et je retourne le présent courrier aux Presses populaires de Bretagne.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Joindre obligatoirement un RIB ou un RICE

Je vous prie, sauf instructions contraires de ma part vous parvenant en temps utile, de faire prélever sur le compte décrit ci-dessous, si sa situation le permet, les sommes dont je suis redevable au titre de mon abonnement au *Peuple breton*. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec les Presses populaires de Bretagne.

NOM - Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

IBAN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Identification internationale de compte bancaire

BIC | | | | | | | | | | | |

Identifiant international banque

Créancier : Les Presses populaires de Bretagne – 9, rue Pinot-Duclos – 22000 Saint-Brieuc – France

ICS : FR80ZZZ411596

Paiement récurrent

Fait à : Le (date JJ/MM/AAAA) : Signature (obligatoire) :

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez vous opposer aussi à ce qu'elles soient communiquées à des tiers.